


Les conducteurs de deux-roues en quête de nouveaux repères en 2026





Sommaire

- | | | |
|-----------|---|------|
| 01 | Méthodologie d'enquête | p.7 |
| 02 | Pratiques et comportements de conduite | p.10 |
| 03 | Les risques d'accident : perception et attitudes des conducteurs | p.20 |
| 04 | La sécurité sur la route : quelles représentations ? | p.28 |
| 05 | Prévention routière : quelles attentes des conducteurs ? | p.33 |
| 06 | Regard des conducteurs sur la proposition d'un partenariat d'une assurance avec l'application Liberty Rider | p.43 |
| 07 | Perceptions concernant l'entretien de leur véhicule et les réglementations récentes | p.48 |
| 08 | Vulnérabilité perçue et protection apportée aux deux-roues | p.55 |
| 09 | Attrait et freins à la motorisation électrique | p.58 |
- 

Les conducteurs de deux-roues estiment majoritairement faire preuve de prudence, et affichent une réception plutôt positive de la nouvelle réglementation sur les excès de vitesse importants

Quel que soit le type de route qu'ils empruntent, les conducteurs de deux-roues motorisés estiment majoritairement respecter les limitations de vitesse. **Un tiers d'entre eux, et davantage encore chez les plus jeunes, affirment néanmoins qu'ils dépassent la limite de vitesse autorisée dans certaines situations**, en particulier sur l'autoroute (19%) et sur les routes départementales (18%).

La prudence dont affirment faire preuve les conducteurs de deux-roues motorisés s'exprime également à travers leur comportement face à des situations potentiellement à risque : **66% déclarent réduire le plus souvent leur vitesse à la vue d'un panneau signalant un « virage dangereux »**, une pratique en rebond après une baisse l'an dernier, revenant à un niveau proche de celui des années passées (+2 pts vs 2024). **Entre 54 et 75% déclarent également modifier leur conduite en fonction des conditions météorologiques**. 32% indiquent même systématiquement modifier leur conduite (+6 pts vs 2025), une proportion qui atteint 56% (+10 pts) en ce qui concerne plus spécifiquement les situations de mauvaise visibilité (pluie, brouillard, neige).

L'utilisation déclarée du téléphone en situation de conduite est en légère baisse par rapport au pic de 2025 (49% affirment passer un appel, lire un sms, envoyer un message vocal ou consulter les réseaux sociaux au moins de temps en temps en conduisant, contre 52% en 2025), retrouvant ainsi son niveau de 2023. Là encore, il s'agit de pratiques plus courantes chez les plus jeunes.

Cette progression déclarée de la prudence est toutefois tempérée par les comportements décrits en qui concerne la circulation en inter-files : **80% affirment la pratiquer**, dont **29% admettent ne pas en respecter toutes les conditions, et ce, malgré une dangerosité bien identifiée : 65% affirment qu'il s'agit d'une pratique dangereuse pour les usagers de la route, et 74% pour les motards eux-mêmes**.

Concernant la nouvelle réglementation sur la vitesse, qui catégorise les excès de vitesse supérieurs à 50km/h comme des délits passibles de 3750€ d'amende et 3 mois d'emprisonnement, **cette mesure connaît une réception plutôt positive. Une majorité des conducteurs de deux-roues motorisés la jugent dissuasive (72%) et nécessaire (71%), et anticipent qu'elle améliorera la sécurité sur les routes (70%)**. Néanmoins, un peu plus de la moitié d'entre eux l'estiment disproportionnée (56%) et excessive (54%).

Une conscience des dangers possibles et une bonne connaissance des pratiques à adopter cependant en recul

En termes de perception des risques, **les conducteurs de deux-roues motorisés expriment un fort sentiment de vulnérabilité sur la route**, particulièrement dû, selon eux, au comportement des autres usagers, qui est cité comme le risque le plus craint par 34% d'entre eux. En effet, **76% estiment être régulièrement mis en danger par les automobilistes**, et **78% estiment que l'augmentation du nombre d'usagers de vélo/trottinette rend leur conduite plus compliquée**. Parallèlement à ce sentiment de danger, ils affirment également ne pas être assez protégés par l'aménagement des routes (71%).

Ce sentiment de vulnérabilité est corroboré par l'expérience des conducteurs de deux-roues motorisés : **69% (-4 pts vs 2025) déclarent avoir été déjà témoins ou victimes d'un accident de la route**. Quand ils ont été directement impliqués, les **causes principales de l'accident sont le plus souvent identifiées comme le comportement imprévisible d'un autre usager (23%) et l'état de la route (15%)**.

Dans plus de la moitié des accidents dans lesquels ils ont été impliqués, les motards affirment que les secours ont été appelés (63%), un score cependant en baisse de 5 points qui atteint son niveau le plus bas depuis le début de la mesure. Les secours sont généralement appelés par une autre personne impliquée dans l'accident (36%), par un témoin (31%) ou par le conducteur lui-même (24%). Dans une majorité des cas, **l'action de l'assurance suite à l'accident est jugée positivement par les conducteurs impliqués (67%)**, alors que seule une petite minorité d'entre eux la jugent insuffisante (8%).

Les conducteurs s'estiment plutôt bien informés sur la façon de réagir dans ces cas-là, qu'ils soient impliqués dans un accident (71%) ou témoins de celui-ci (69%), des scores cependant en légère baisse depuis 2 ans. Cette baisse se ressent notamment en ce qui concerne la **connaissance des premiers gestes à réaliser en cas d'accident : si prévenir les secours (67%) et sécuriser les lieux (63%) sont toujours identifiés comme les deux premières actions à mener, la sécurisation des lieux apparaît en baisse depuis 2024**.



Principaux enseignements (3/4)

En termes de prévention, un niveau de confiance en légère hausse envers les acteurs du secours et les assurances, et une perception positive mais en lent recul vis-à-vis des outils proposés

En termes de prévention sur la route, les conducteurs de deux-roues motorisés accordent leur confiance **d'abord envers les acteurs du secours comme les sapeurs-pompiers (84%, +2 pts) et les ambulanciers (81%, +3 pts)**, suivis de ceux chargés d'assurer la sécurité (agents de police : 74%, gendarmes : 74%) et les associations de prévention routière (72%). De manière générale, **l'ensemble des acteurs demeurent dans une dynamique plutôt à la baisse depuis quelques années.**

Les compagnies d'assurance bénéficient de la confiance de 65% des conducteurs, un score en légère hausse cette année (+3 pts) qui retrouve son niveau de 2024. A ce propos, 53% d'entre eux déclarent qu'il devrait être prioritaire qu'une assurance propose des outils de prévention à ses assurés, une proportion stable depuis 2023. Parmi ces outils possibles, 83% des motards et scootéristes seraient favorables à l'accès à une application d'assistance à la conduite, qui préviendrait directement les secours en cas d'accident, un score au même niveau que celui mesuré l'an dernier.

Pour une majorité des conducteurs, proposer une application de ce type dans le cadre d'un contrat d'assurance transmet l'image d'une assurance moderne (77%) et qui prend soin de ses assurés (78%), des perceptions qui s'inscrivent dans une **tendance de lente érosion depuis 2021** malgré des scores qui restent largement positifs (moderne : -9 pts depuis 2021, prend soin de ses assurés : -10 pts depuis 2021).

En ce qui concerne **Liberty Rider, l'application apparaît connue au moins de nom par un peu plus de la moitié des conducteurs de deux-roues motorisés (57%)**, une notoriété qui retrouve son niveau mesuré en 2024 après un pic l'an dernier.



Principaux enseignements (4/4)

Un bilan plutôt positif de l'obligation du contrôle technique, alors que les conducteurs affirment prendre sérieusement l'entretien et la protection de leurs véhicules

Depuis la mise en place du contrôle technique obligatoire pour les deux-roues motorisés en avril 2024, **près de 7 motards sur 10 affirment que cette obligation a amélioré la sécurité des conducteurs de motos et scooters sur les routes (68%), et 61% déclarent même que le contrôle technique obligatoire a été pour eux une incitation à entretenir davantage leur véhicule**, des attitudes identiques à celles mesurées l'an dernier. Par ailleurs, près de la moitié des conducteurs (49%) affirment avoir fait passer leur véhicule au contrôle technique depuis la mise en place du contrôle technique obligatoire, et les motards réticents apparaissent très minoritaires.

Concernant l'entretien des motos et scooters, **79% des conducteurs de deux-roues motorisés affirment avoir le sentiment de savoir comment entretenir leur véhicule, un sentiment particulièrement présent chez les motards expérimentés.**

Le bon état de leur véhicule est un point dont les conducteurs sont soucieux, alors qu'une **majorité d'entre eux affirment craindre que leur moto ou scooter soit dégradé par des personnes (72%) ou volé (71%)**. En ce qui concerne la **protection des véhicules, l'antivol (64%) et le stationnement dans un garage sous alarme (63%)** sont cités comme les mesures prises les plus fréquemment.

Pour ce qui concerne **l'acquisition potentielle d'un nouveau véhicule**, les conducteurs sont **partagés entre les modèles électriques (33%) et thermiques (42%)**. Les principaux freins évoqués à l'achat d'un modèle électrique sont en premier lieu le prix (26%), devant l'autonomie trop faible des batteries (25%), ce point étant particulièrement relevé par les conducteurs de moto (39%).



01

MÉTHODOLOGIE D'ENQUÊTE

METHODOLOGIE D'ENQUETE



Terrain

Enquête réalisée en ligne du 11 au 19 mars 2026.



Echantillon

Échantillon de **1045** personnes représentatif des utilisateurs de deux-roues motorisés (moto ou scooter) au moins une fois par mois.



Quotas

Méthode des quotas et redressement appliqués aux variables suivantes : sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle, région de l'interviewé(e) et fréquence d'utilisation d'un deux-roues motorisé.

Aide à la lecture des résultats détaillés :

- Les chiffres présentés sont exprimés en pourcentage.
- Les chiffres en italique sont ceux qui apparaissent significativement au-dessus de la moyenne.
- Dans le cadre de ce document, les termes « motards » et « conducteurs » renvoient aux conducteurs de deux-roues motorisés (qu'il s'agisse de cyclomoteurs, de motos légères, de motos, etc.)
- Sont signalées dans ce rapport les évolutions significatives relativement aux cinq précédentes vagues du baromètre « La sécurité des deux-roues motorisés : quels comportements ? Quelles attentes de la part des conducteurs à l'égard des assurances ? », réalisées en ligne pour Banque Populaire et menées par Toluna - Harris Interactive auprès d'un échantillon représentatif des utilisateurs de deux-roues motorisés (moto ou scooter) :
 - Du 13 au 27 mai 2021 auprès d'un échantillon de 1007 personnes
 - Du 21 avril au 6 mai 2022 auprès d'un échantillon de 1033 personnes
 - Du 26 avril au 10 mai 2023 auprès d'un échantillon de 1013 personnes
 - Du 12 au 20 mars 2024 auprès d'un échantillon de 1015 personnes
 - Du 18 au 6 février 2025 auprès d'un échantillon de 1023 personnes



INTERVALLE DE CONFIANCE

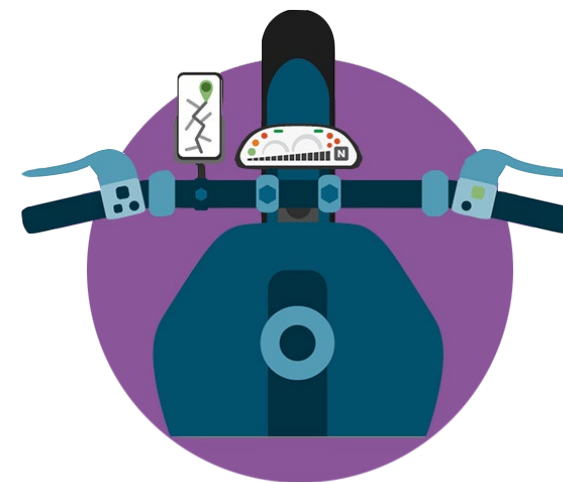
L'intervalle de confiance (parfois appelé « marge d'erreur ») permet de déterminer la confiance qui peut être attribuée à une valeur, en prenant en compte la valeur observée et la taille de l'échantillon. Si le calcul de l'intervalle de confiance concerne les sondages réalisés avec la méthode aléatoire, il est communément admis qu'il est proche pour les sondages réalisés avec la méthode des quotas.

Taille de l'échantillon	5% ou 95%	10% ou 90%	20% ou 80%	30% ou 70%	40% ou 60%	50%
100 interviews	4,4	6,0	8,0	9,2	9,8	10
200 interviews	3,1	4,3	5,7	6,5	6,9	7,1
300 interviews	2,5	3,5	4,6	5,3	5,7	5,8
400 interviews	2,2	3,0	4,0	4,6	4,9	5,0
500 interviews	2,0	2,7	3,6	4,1	4,4	4,5
600 interviews	1,8	2,4	3,3	3,8	4,0	4,1
800 interviews	1,5	2,1	2,8	3,2	3,4	3,5
1 000 interviews	1,4	1,8	2,5	2,9	3,0	3,1
2 000 interviews	1,0	1,3	1,8	2,1	2,2	2,3
3 000 interviews	0,8	1,1	1,5	1,7	1,8	1,8
4 000 interviews	0,7	0,9	1,3	1,5	1,6	1,6
6 000 interviews	0,6	0,8	1,1	1,3	1,4	1,4

Note de lecture : dans le cas d'un échantillon de 1 000 personnes, si le pourcentage mesuré est de 10%, la marge d'erreur est égale à 1,8. Il y a donc 95% de chance que le pourcentage réel soit compris entre 8,2% et 11,8% (plus ou moins 1,8 point).

02

PRATIQUES ET COMPORTEMENTS DE CONDUITE

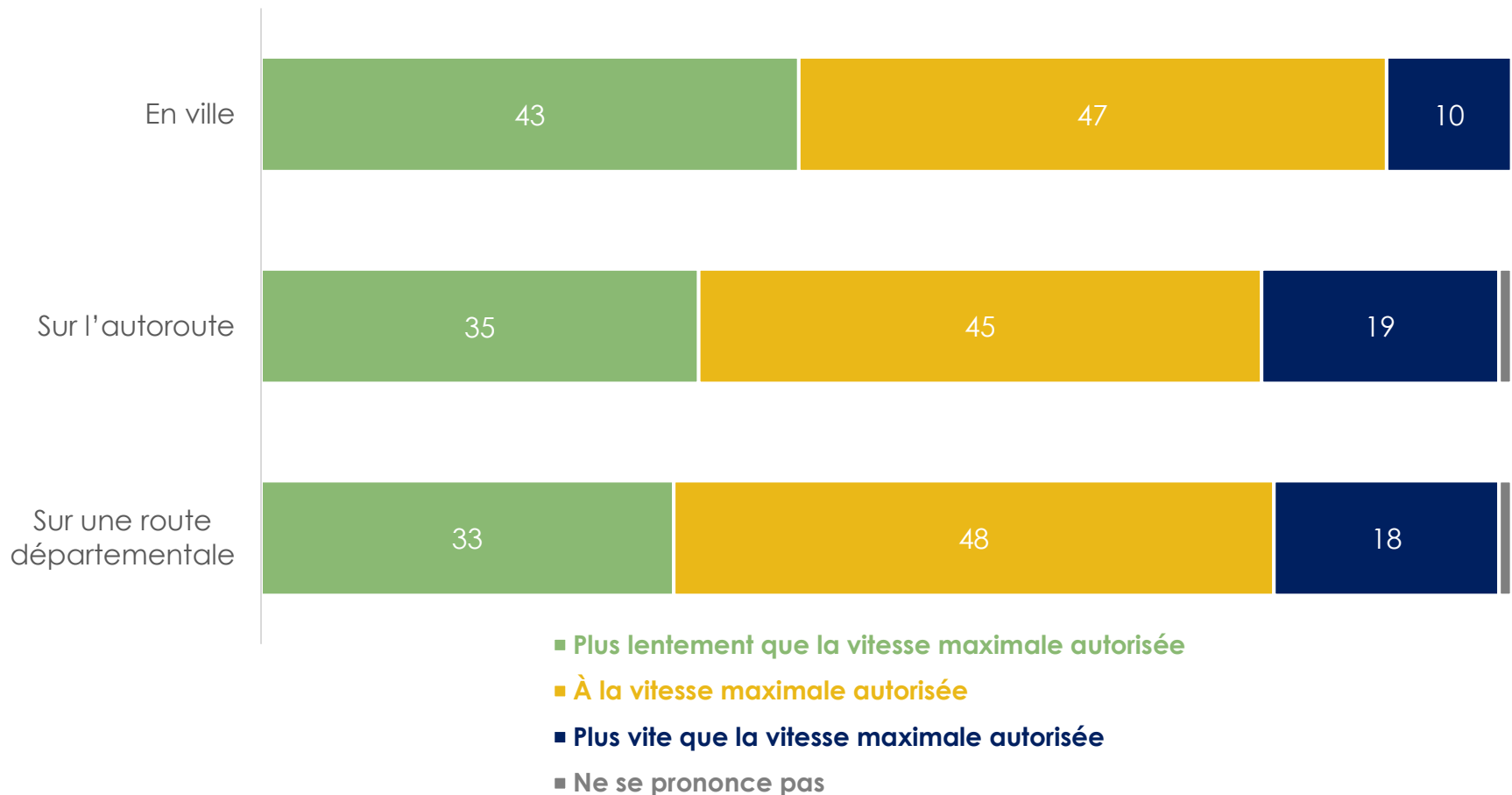


Les conducteurs de deux-roues motorisés déclarent dans l'ensemble respecter les limites de vitesse. Cependant, 1 sur 3 admet conduire plus vite que la vitesse maximale autorisée dans certaines situations, notamment les plus jeunes.

Diriez-vous que vous conduisez le plus souvent votre moto ou scooter ... ?



- À tous, en % -



33%

Déclarent conduire plus vite que la vitesse maximale autorisée dans au moins une de ces situations

18-24 ans : 44%



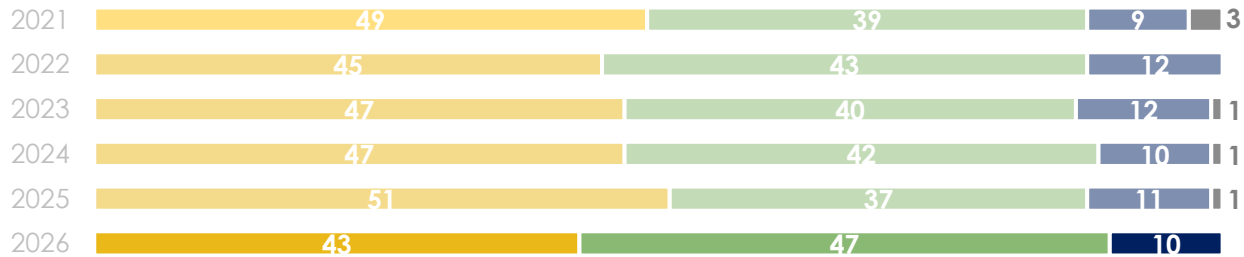
On observe cette année un recul de la proportion des motards déclarant rouler plus lentement que la vitesse autorisée. Cette diminution ne se traduit cependant pas par une hausse de la conduite à risque.



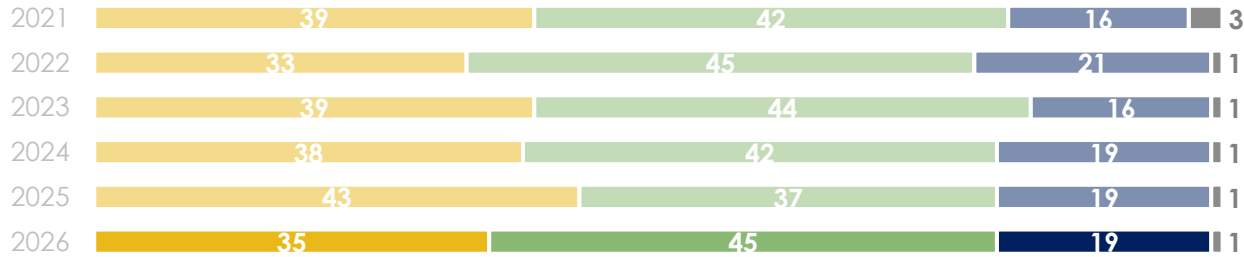
Diriez-vous que vous conduisez le plus souvent votre moto ou scooter ... ?

- À tous, en % -

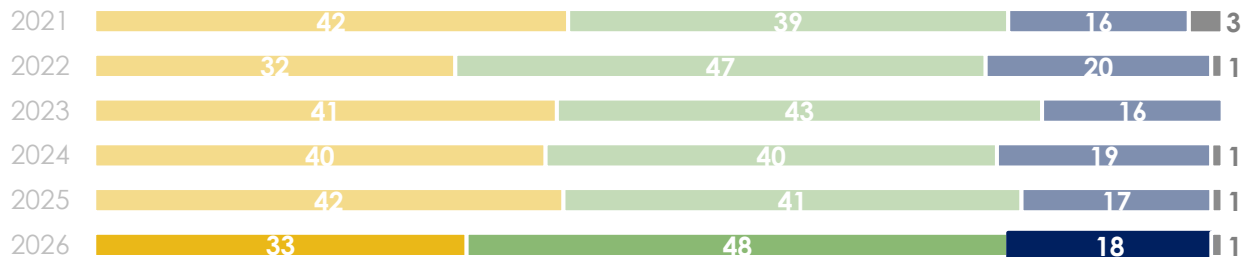
En ville



Sur l'autoroute



Sur une route départementale



- Plus lentement que la vitesse maximale autorisée
- À la vitesse maximale autorisée
- Plus vite que la vitesse maximale autorisée
- Ne se prononce pas

Deux tiers des conducteurs de deux-roues motorisés affirment réduire leur vitesse à l'approche d'un virage dangereux, notamment les plus âgés. Une affirmation en forte hausse depuis l'an dernier. Une minorité stable dans le temps déclare au contraire accélérer.

Lorsqu'un panneau de signalisation indique un « virage dangereux », que faites-vous le plus souvent ?

- À tous, en % -

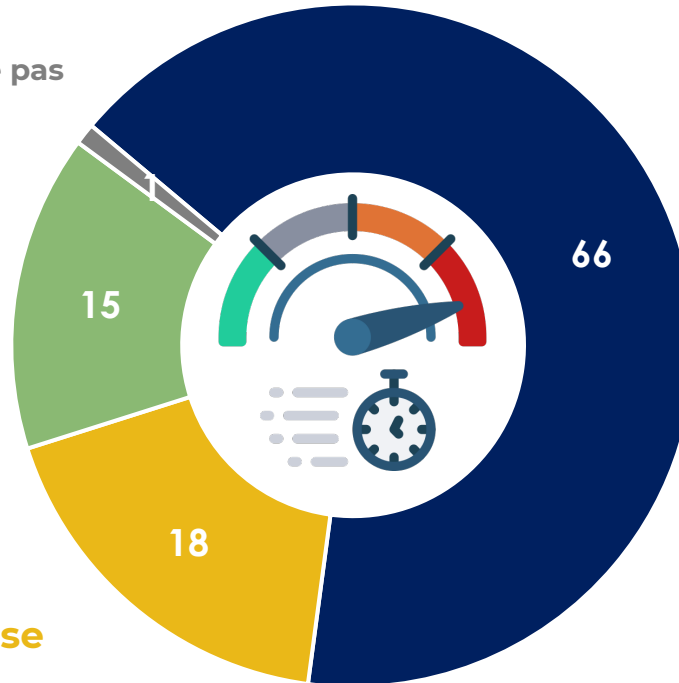
Vous accélérez pour avoir encore plus de sensations dans le virage

Moins de 35 ans : 21%
Utilisent un cyclomoteur : 24%

Vous conservez votre vitesse

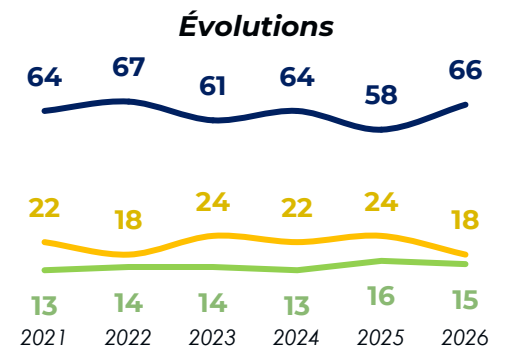
35-49 ans : 22%
Agglo. parisienne : 24%
Utilisent un cyclomoteur : 22%

Ne se prononce pas



Vous réduisez votre vitesse pour plus de sécurité

50 ans et plus : 83%
Utilisent une moto : 85%

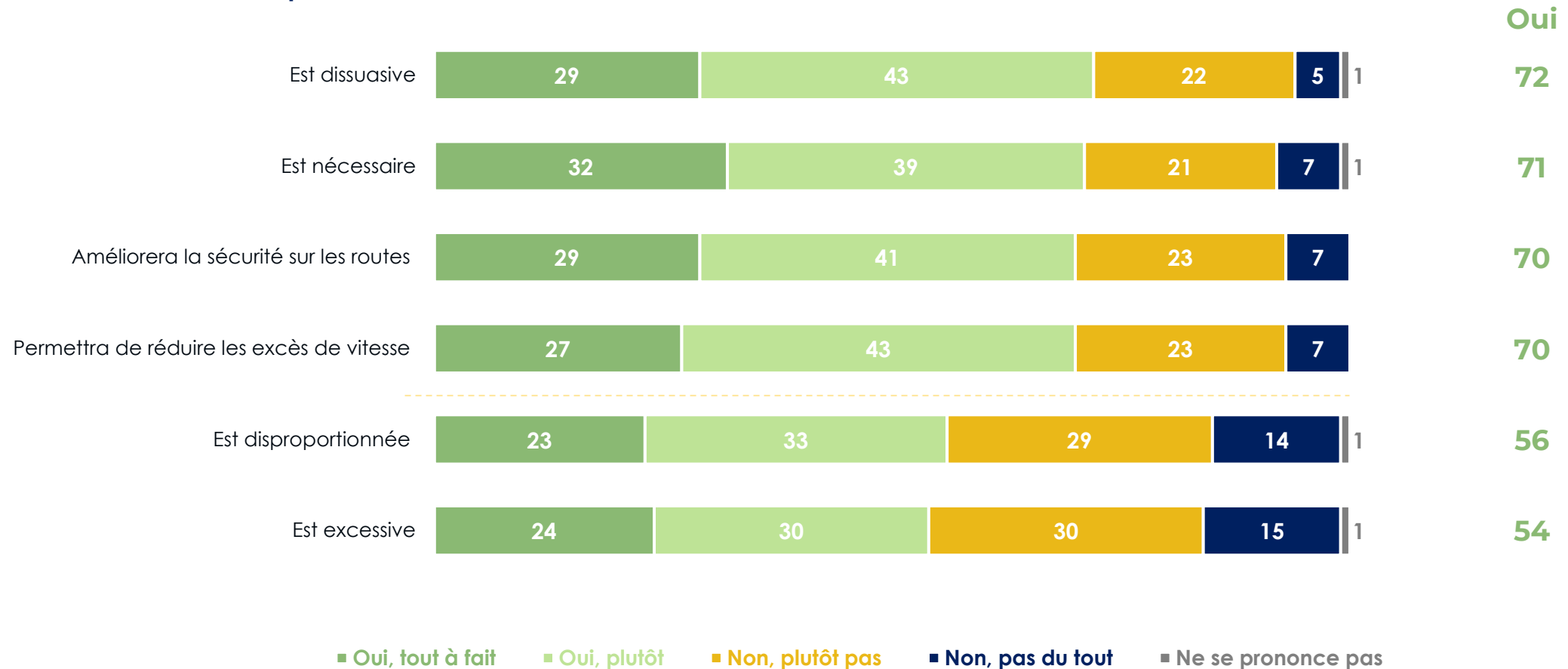




La nouvelle mesure concernant les excès de vitesse importants connaît une réception plutôt positive, une majorité des répondants l'estimant dissuasive et nécessaire. Un peu plus de la moitié d'entre eux l'estiment néanmoins disproportionnée et excessive.

Depuis le 29 décembre 2025, un excès de vitesse supérieur à 50 km/h est considéré comme un délit passible de 3 750 € d'amende et 3 mois d'emprisonnement, ainsi que d'éventuelles peines complémentaires.

Diriez-vous que cette nouvelle mesure...?

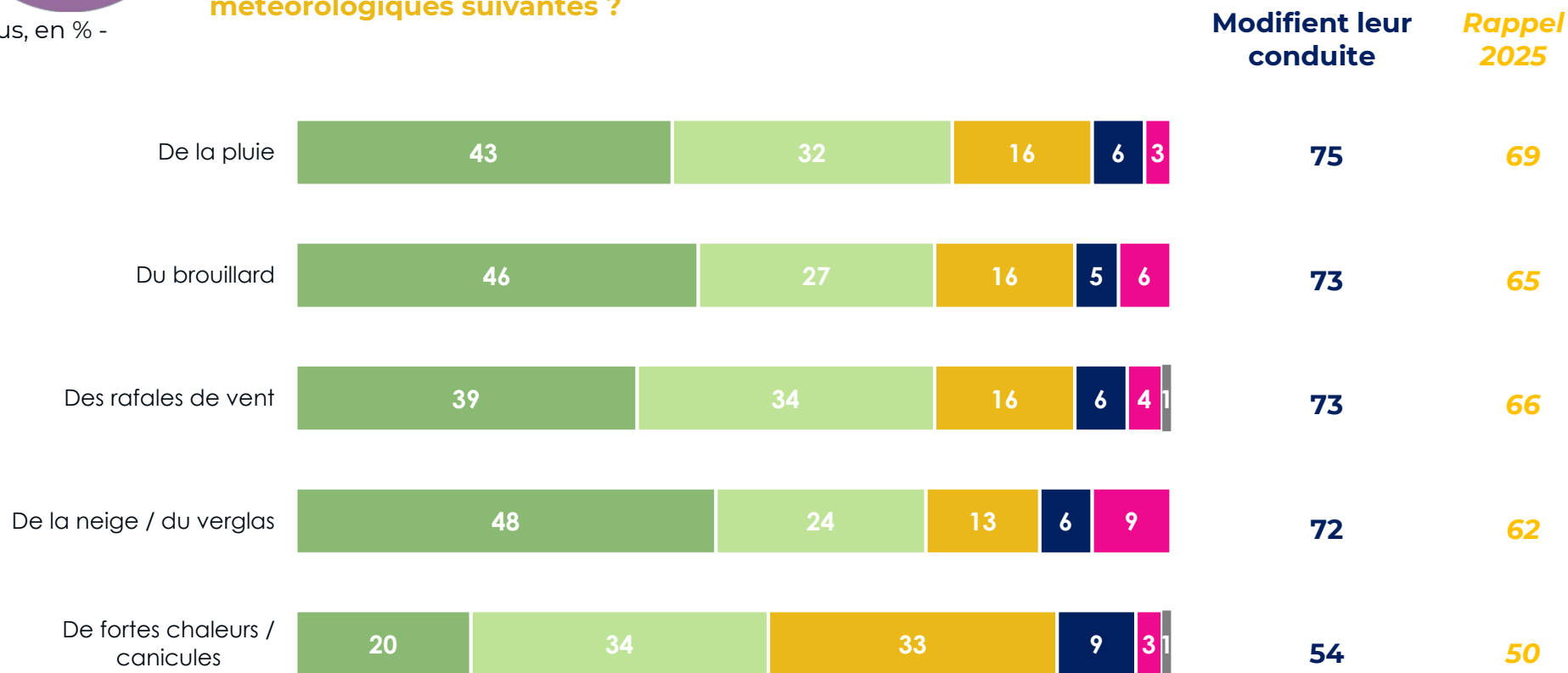




Une majorité des motards déclarent modifier leur conduite en cas de conditions météorologiques difficiles, une pratique en hausse depuis l'an dernier

De manière générale, avez-vous le sentiment de modifier la façon dont vous conduisez en fonction des conditions météorologiques suivantes ?

- À tous, en % -



- Oui, tout à fait
- Oui, plutôt
- Non, plutôt pas
- Non, pas du tout
- Vous ne sortez pas votre véhicule au cours de cet évènement météorologique
- Ne se prononce pas

32% (+6 pts)
des conducteurs déclarent modifier leur conduite dans chacune de ces situations

Utilisent une moto : 38%

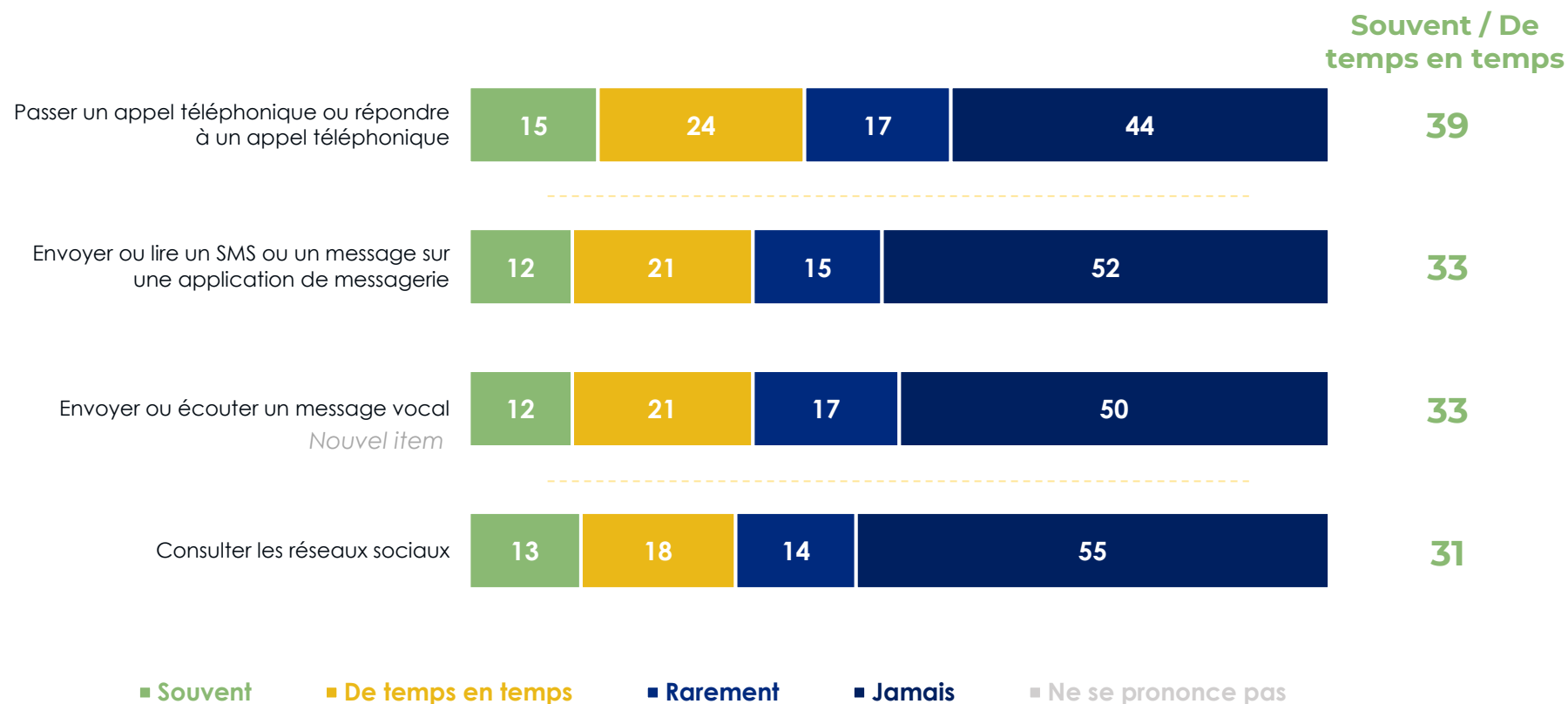
56% (+10 pts)
des conducteurs affirment modifier leur conduite systématiquement en cas de mauvaise visibilité (pluie, brouillard, neige)

Utilisent une moto : 72%

Près d'une moitié des conducteurs de deux-roues motorisés admettent utiliser parfois leur téléphone en conduisant, en premier lieu pour passer des appels téléphoniques, une pratique qui reste portée par les plus jeunes et les citadins

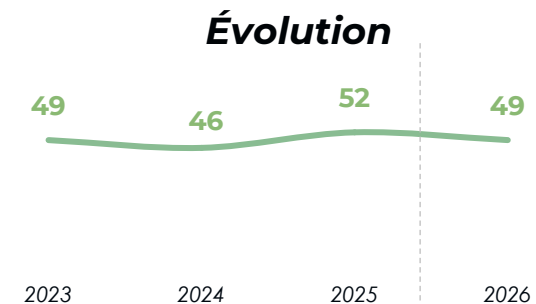
Quand vous êtes en train de conduire votre moto/scooter, à quelle fréquence réalisez-vous chacune des actions suivantes ?

- À tous, en % -



49%
déclarent utiliser leur téléphone de temps en temps dans au moins une de ces situations

Moins de 35 ans : 65%
Agglo. parisienne : 59%
Utilisent un cyclomoteur : 66%
Utilisent une moto légère : 53%
Utilisent leur deux-roues motorisé depuis moins de 5 ans : 62%



Intégration de l'item « Envoyer ou écouter un message vocal »



Si une large majorité des conducteurs de deux-roues motorisés déclarent connaître toutes les conditions pour rouler en inter-files, ils sont également majoritaires à penser que cette pratique est dangereuse pour le motard et pour les autres usagers

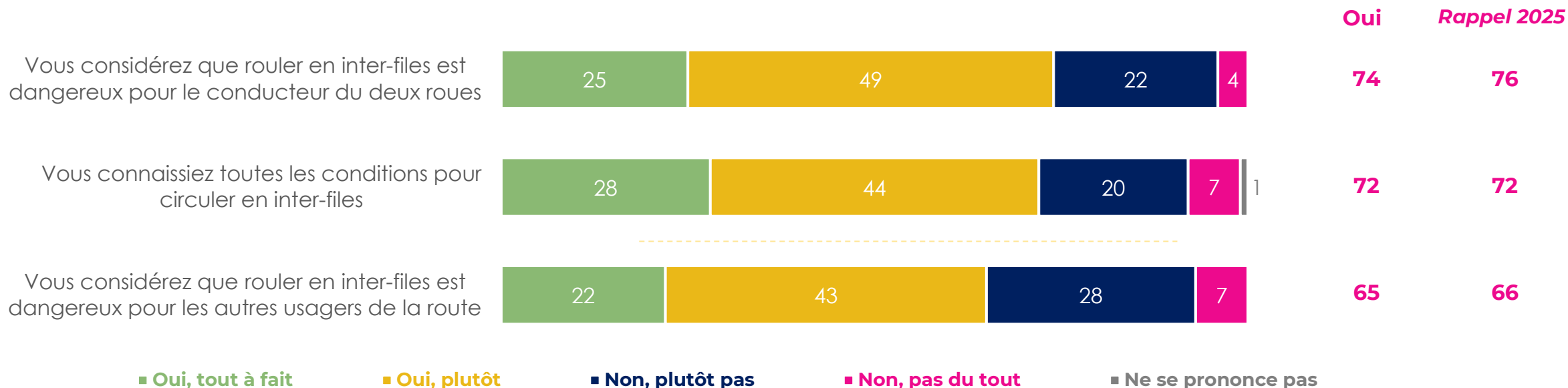
Concernant la circulation en inter-files, diriez-vous que vous... ?

- À tous, en % -

A chaque répondant a été présenté la mise à niveau suivante :

Depuis le 11 janvier 2025, la circulation en inter-files (c'est-à-dire la circulation entre les files des voitures) est autorisée en France uniquement dans certaines conditions :

1. Sur les autoroutes ou des routes de deux voies minimum
2. Et si les files de voitures sont ininterrompues et roulent à une vitesse maximale de 50 km/h (par exemple lors d'un fort ralentissement ou d'un bouchon)



8 motards sur 10 affirment qu'il leur arrive de circuler en inter-files. Si la majorité d'entre eux déclare toujours en respectant les conditions, près d'un tiers des conducteurs admettent parfois ne pas les respecter, un comportement stable.

Vous arrive-t-il de circuler en inter-files ?

- À tous, en % -

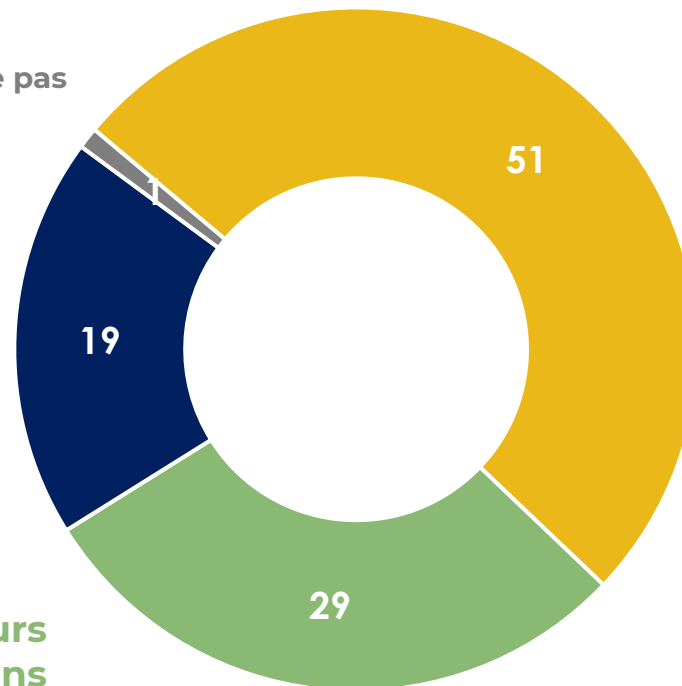
Non, vous ne circulez jamais en inter-files

50 ans et plus : 25%
Utilisent leur véhicule moins d'une fois par semaine : 25%

Oui, mais vous ne respectez pas toujours toutes les conditions

Moins de 35 ans : 34%
Utilisent une moto légère : 33%

Ne se prononce pas



80%

des conducteurs déclarent qu'il leur arrive de rouler en inter-files

Évolution

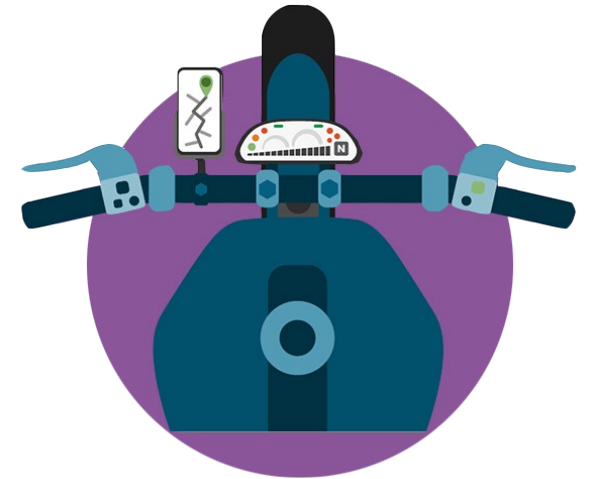


Oui et vous respectez toujours les conditions

Utilisent leur véhicule plusieurs fois par semaine : 61%
Utilisent une moto : 60%

03

LES RISQUES D'ACCIDENT : PERCEPTION ET ATTITUDES DES CONDUCTEURS



Un peu moins de 7 motards sur 10 déclarent avoir été témoins d'un accident ou y avoir été impliqués. La moitié d'entre eux affirment avoir été impliqués, un score semblable à l'an dernier.

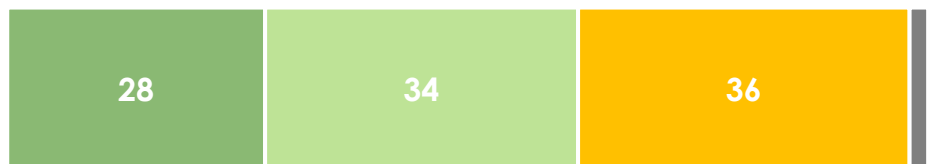
Alors que vous étiez sur votre moto/scooter, avez-vous déjà été... ?

- À tous, en % -



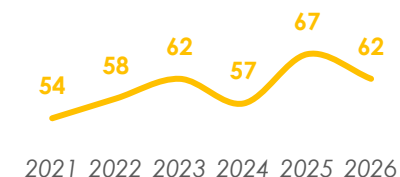
69% des conducteurs déclarent avoir déjà connu au moins l'une de ces situations

Témoin d'un accident de la route impliquant un autre motard



Oui

Évolutions

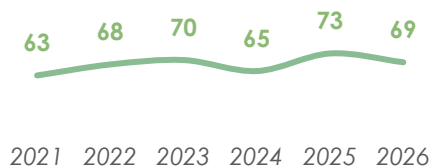
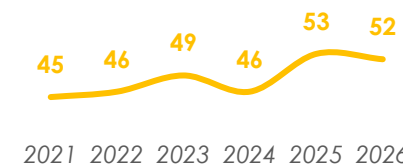


- Moins de 35 ans : 81%
- Agglomération parisienne : 81%
- Utilisent un cyclomoteur : 76%
- Utilisent une moto légère : 73%

Impliqué(e) dans un accident de la route (accrochage, chute, etc.)



Oui



■ Oui, plusieurs fois ■ Oui, une fois ■ Non ■ Ne se prononce pas

Les **utilisateurs de cyclomoteurs** (60%) et de **motos légères** (56%), davantage que ceux qui utilisent une moto (38%), ont tendance à se déclarer **plus souvent impliqués dans un accident de la route**.

La première cause d'accident identifiée par les motards impliqués est un comportement imprévisible d'autres usagers de la route, devant l'état de la route et l'excès de vitesse

Quelle a été la cause principale de cet accident dans lequel vous avez été impliqué(e) ?

- À ceux qui ont déjà été impliqués dans un accident, en % -



Rappel : **52%** des conducteurs déclarent avoir déjà été impliqués dans un accident

Un comportement imprévisible d'un autre usager de la route (une voiture qui surgit, un piéton etc.)



Moto : 37%
Conducteurs depuis plus de 5 ans : 35%

L'état de la route (nids de poule, graviers etc.)



Un excès de vitesse



Conduisent tous les jours ou presque : 23%

De mauvaises conditions météorologiques



Conducteurs depuis moins de 2 ans : 15%

Une perte de contrôle de votre véhicule



De la fatigue ou inattention



Une erreur d'interprétation de la signalisation



Conducteurs depuis moins de 5 ans : 12%

La consommation d'alcool ou de produits altérant la conduite



Une autre raison



Ne se prononce pas



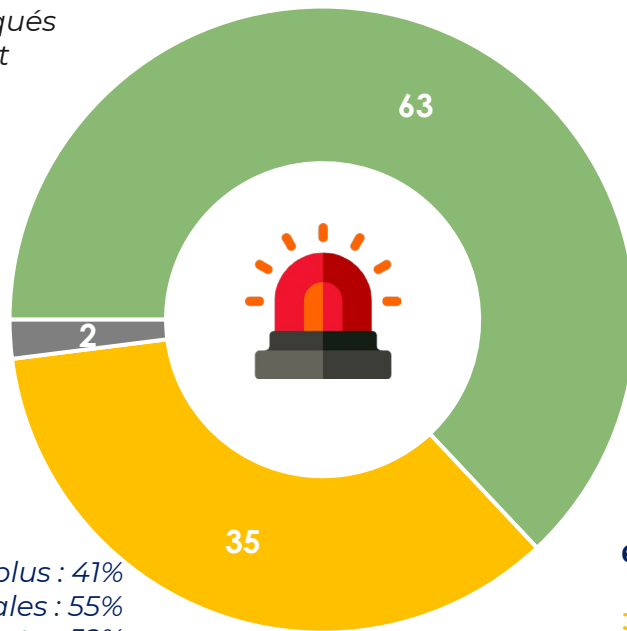
Dans plus de la moitié des cas, les motards impliqués dans un accident déclarent que les secours ont été contactés, un score qui atteint son niveau le plus bas depuis 2021. Dans un peu plus d'un tiers des cas, l'appel provient d'une autre personne impliquée dans l'accident.

Suite à cet accident dans lequel vous avez été impliqué(e), les services d'urgence (secours, pompiers, etc.) ont-ils été contactés ? Si vous avez déjà eu plusieurs accidents de la route, merci de répondre concernant celui le plus récent

- Aux conducteurs qui déclarent avoir déjà été impliqués dans un accident, en % -

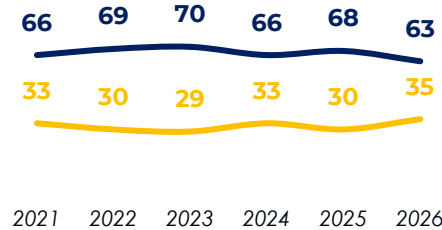


Rappel : **52%** des conducteurs déclarent avoir déjà été impliqués dans un accident



25-34 ans : 69%
Utilisent leur deux-roues motorisé depuis moins de 5 ans : 67%
Utilisent un cyclomoteur : 76%

Évolutions

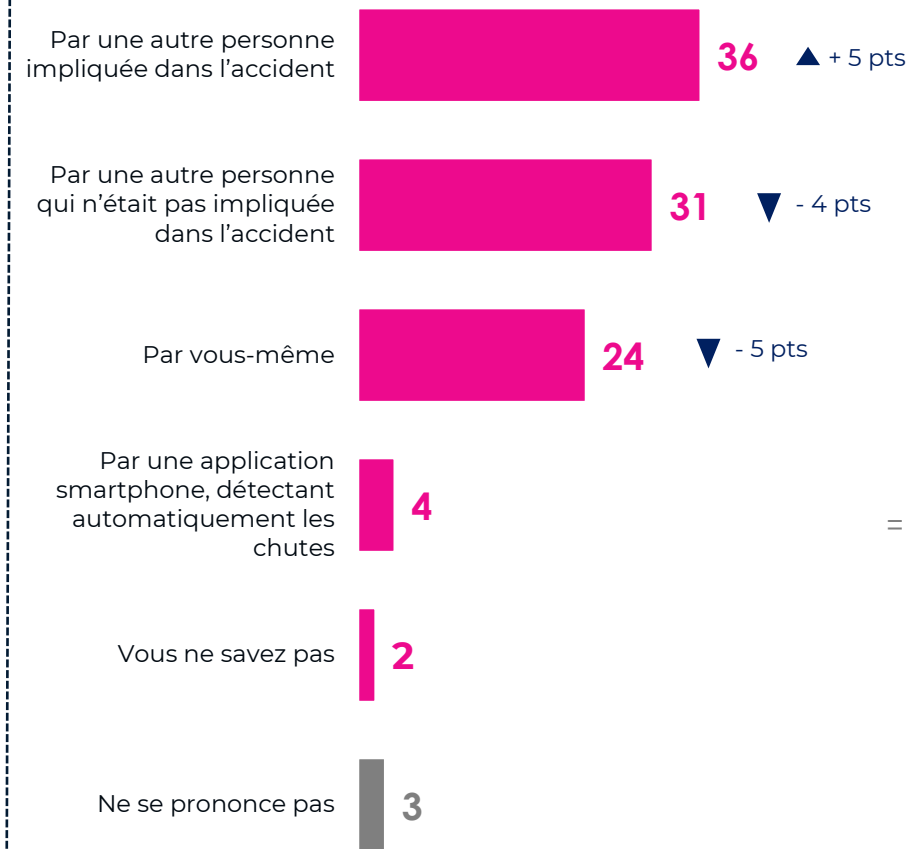


■ Oui ■ Non ■ Ne se prononce pas

Et comment ont été contactés les services d'urgence ?

Si vous avez déjà eu plusieurs accidents de la route, merci de répondre concernant celui le plus récent

- Aux conducteurs qui déclarent avoir déjà été impliqués dans un accident pour lequel les services d'urgence ont été contactés, en % -



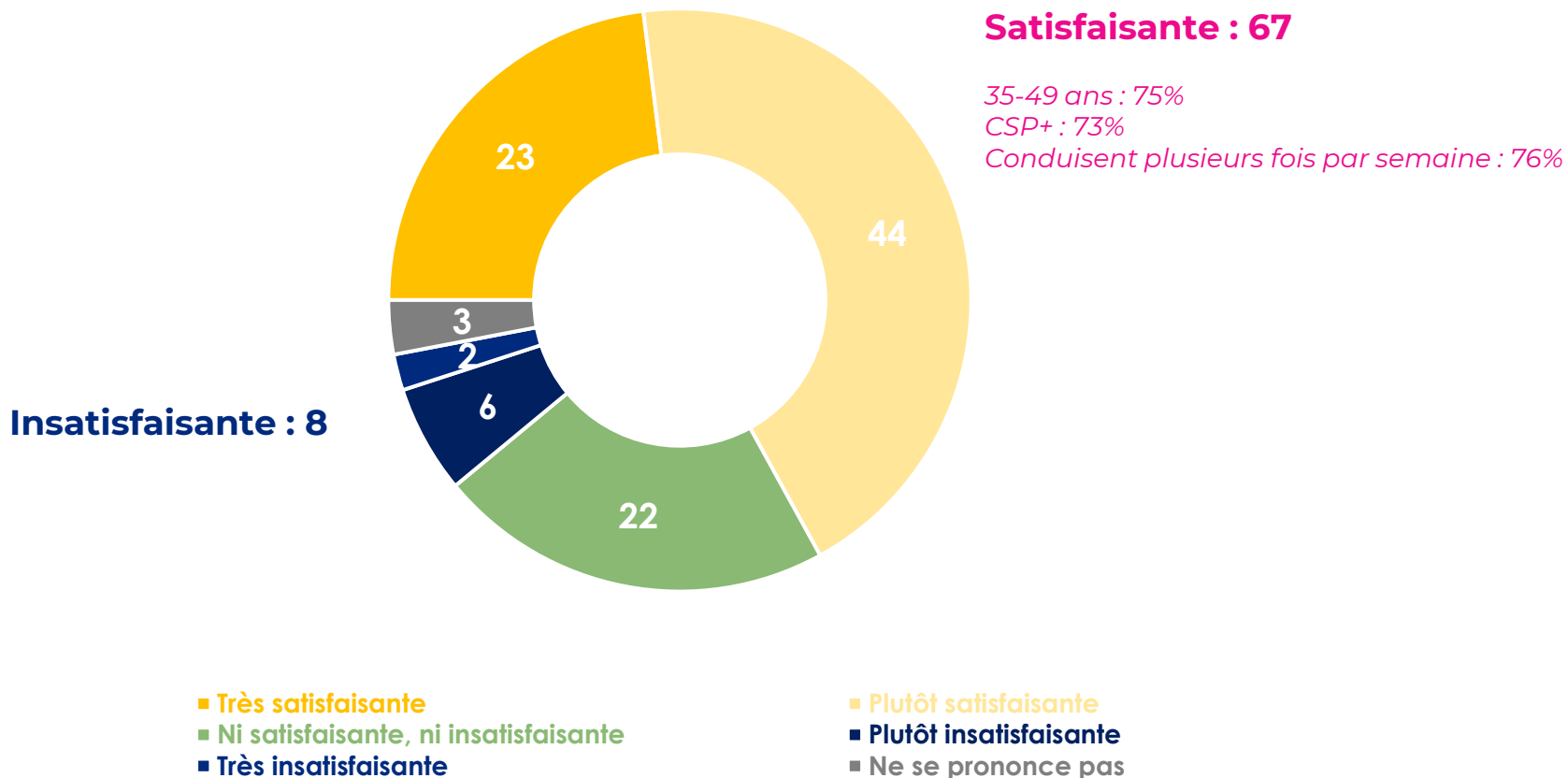
Les motards qui ont été impliqués dans un accident déclarent majoritairement être satisfaits de l'action de leur assurance à la suite de celui-ci. L'insatisfaction reste largement minoritaire.

De manière générale, de quelle manière jugez-vous l'action de votre assurance à la suite de l'accident dans lequel vous avez été impliqué ?

- À ceux qui ont déjà été impliqués dans un accident, en % -



Rappel : **52%** des conducteurs déclarent avoir déjà été impliqués dans un accident

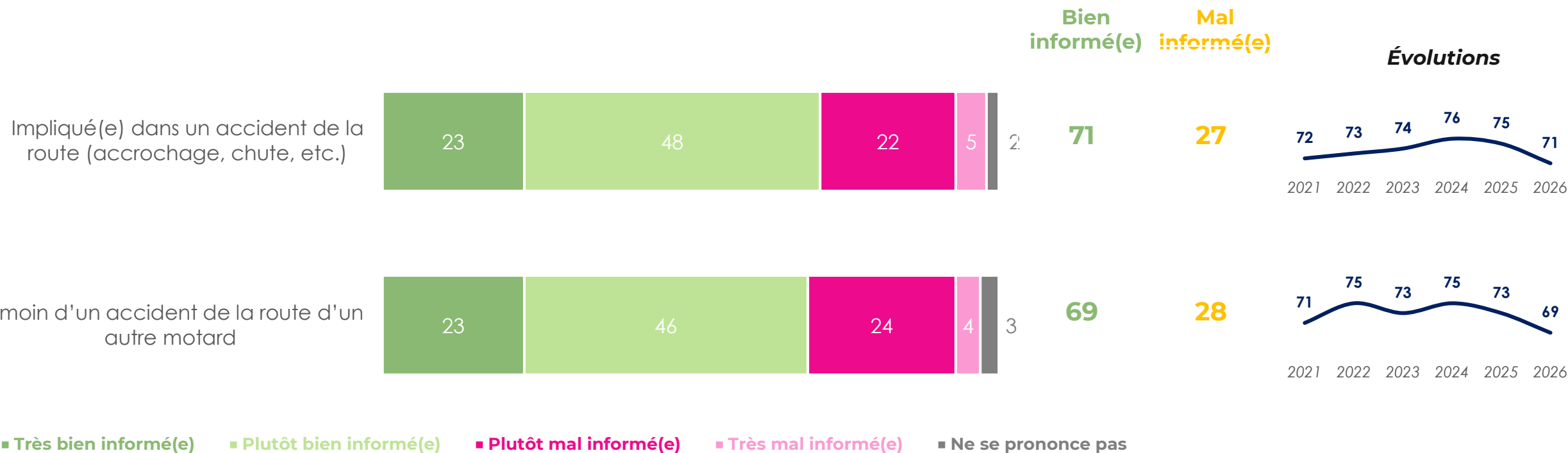




Environ 7 conducteurs de deux-roues motorisés sur 10 affirment être bien renseignés sur les mesures à prendre en cas d'accident de la route, que ce soit en étant directement impliqués ou comme témoins. Un score en baisse, qui confirme le recul observé en 2025.

Et diriez-vous que vous vous sentez bien ou mal informé(e) sur comment réagir lorsque vous êtes... ?

- À tous, en % -

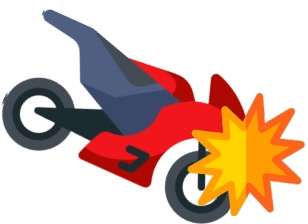
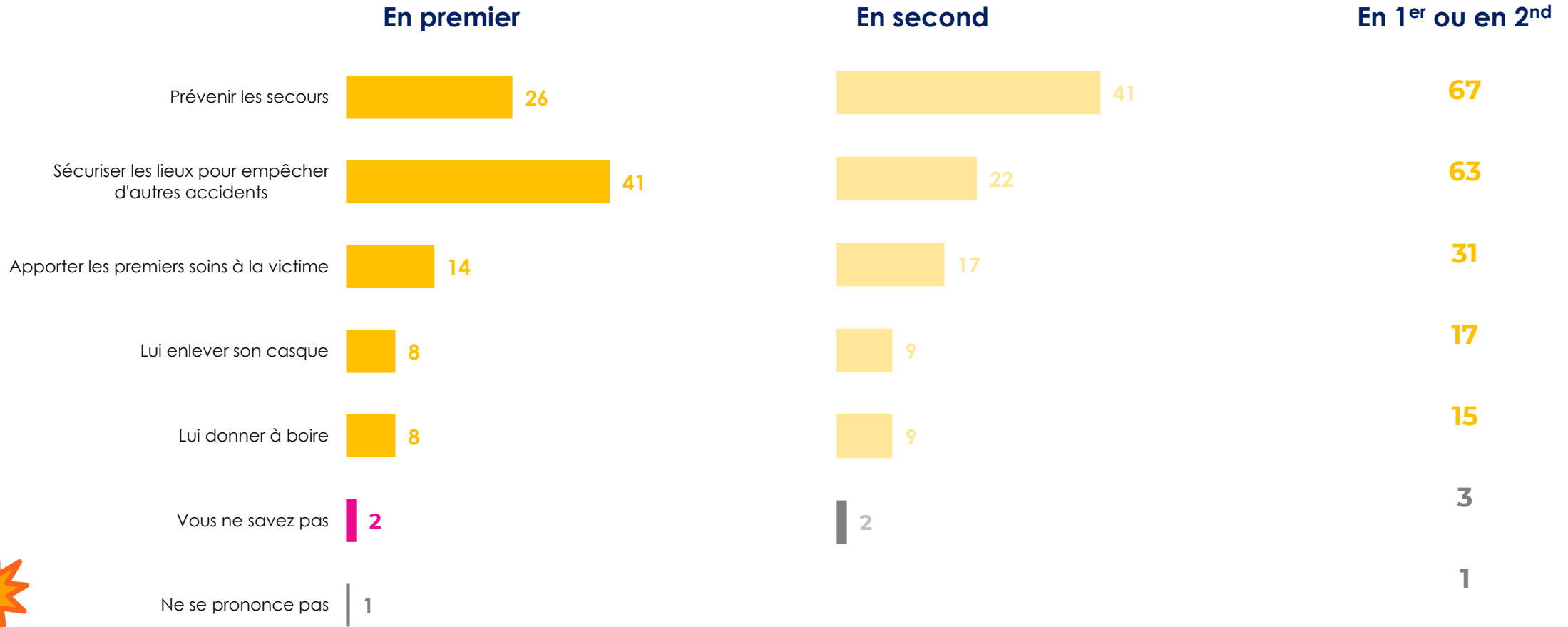




Les motards identifient en premier lieu la sécurisation des lieux et le contact des secours comme les actions à entreprendre en priorité en cas d'accident

Selon vous, en cas d'accident de la route impliquant un motard, que faut-il faire en priorité ? En premier ? Et en second ?

- À tous, en % -



La sécurisation des lieux apparait le plus souvent citée comme la première action à entreprendre en cas d'accident, bien que son score apparaisse en recul depuis 2024

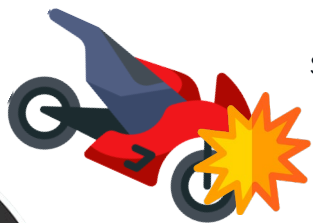
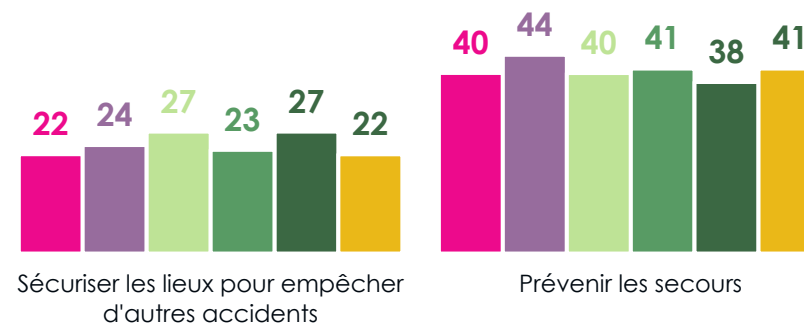
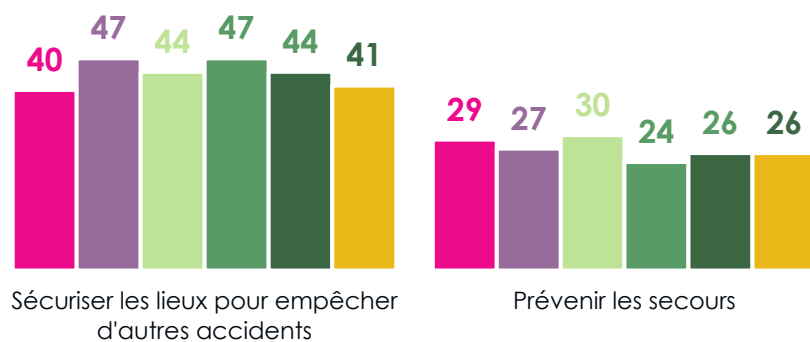
Selon vous, en cas d'accident de la route impliquant un motard, que faut-il faire en priorité ? En premier ? Et en second ?

- À tous, en % de réponses « En premier ou en second »

● 2021 ● 2022 ● 2023 ● 2024 ● 2025 ● 2026

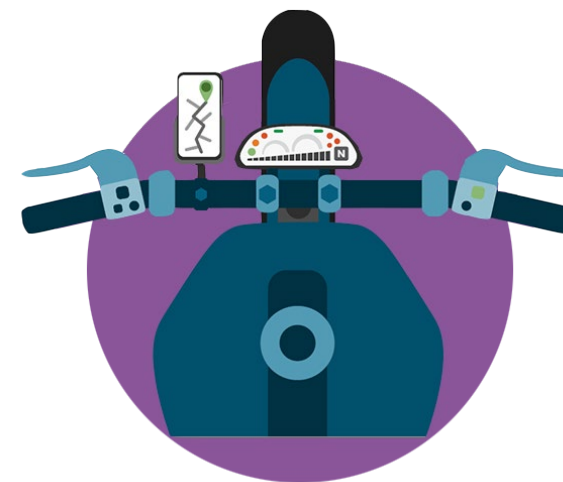
En premier

En second



04

LA SÉCURITÉ SUR LA ROUTE : QUELLES REPRÉSENTATIONS ?

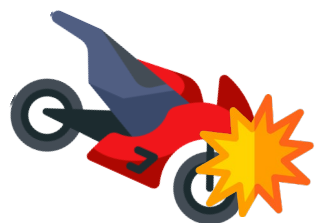
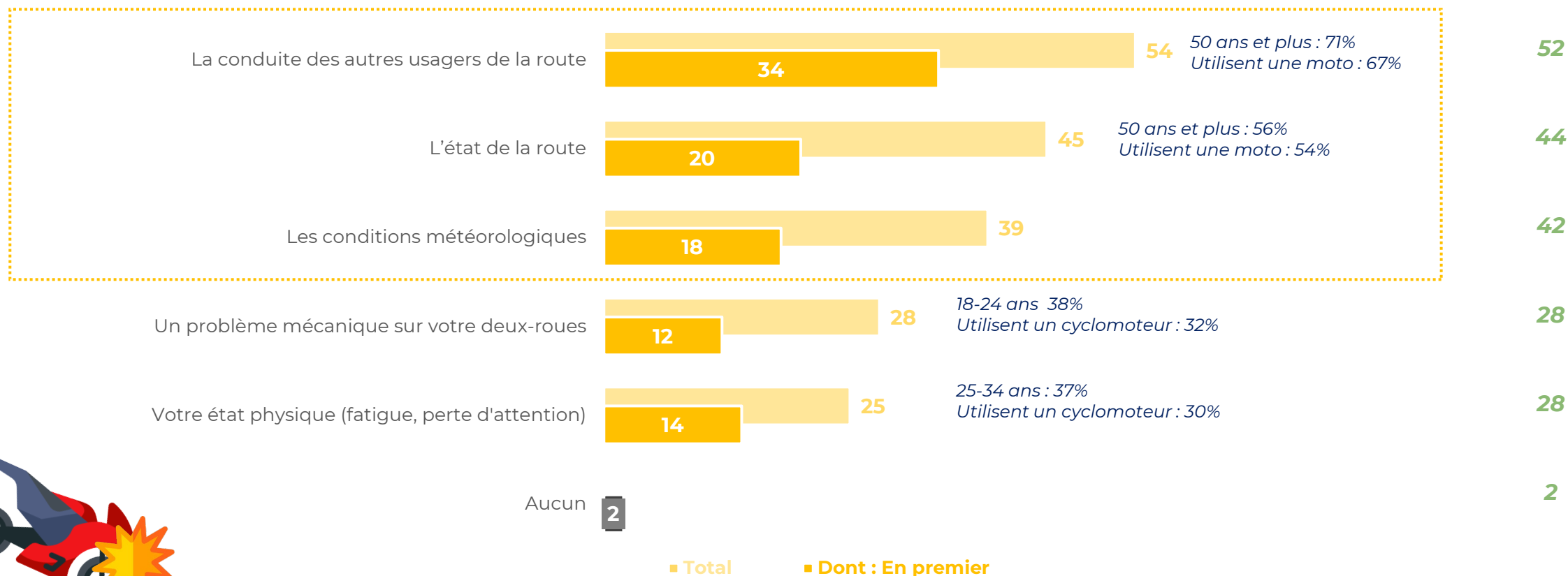


La conduite des autres usagers apparaît comme la crainte principale des conducteurs de deux-roues sur la route, devant l'état de celle-ci et les mauvaises conditions météorologiques

Parmi les risques suivants, lesquels craignez-vous le plus lorsque vous roulez ? En premier, en second ?

« Au total »
Rappel 2025

- À tous, en % -

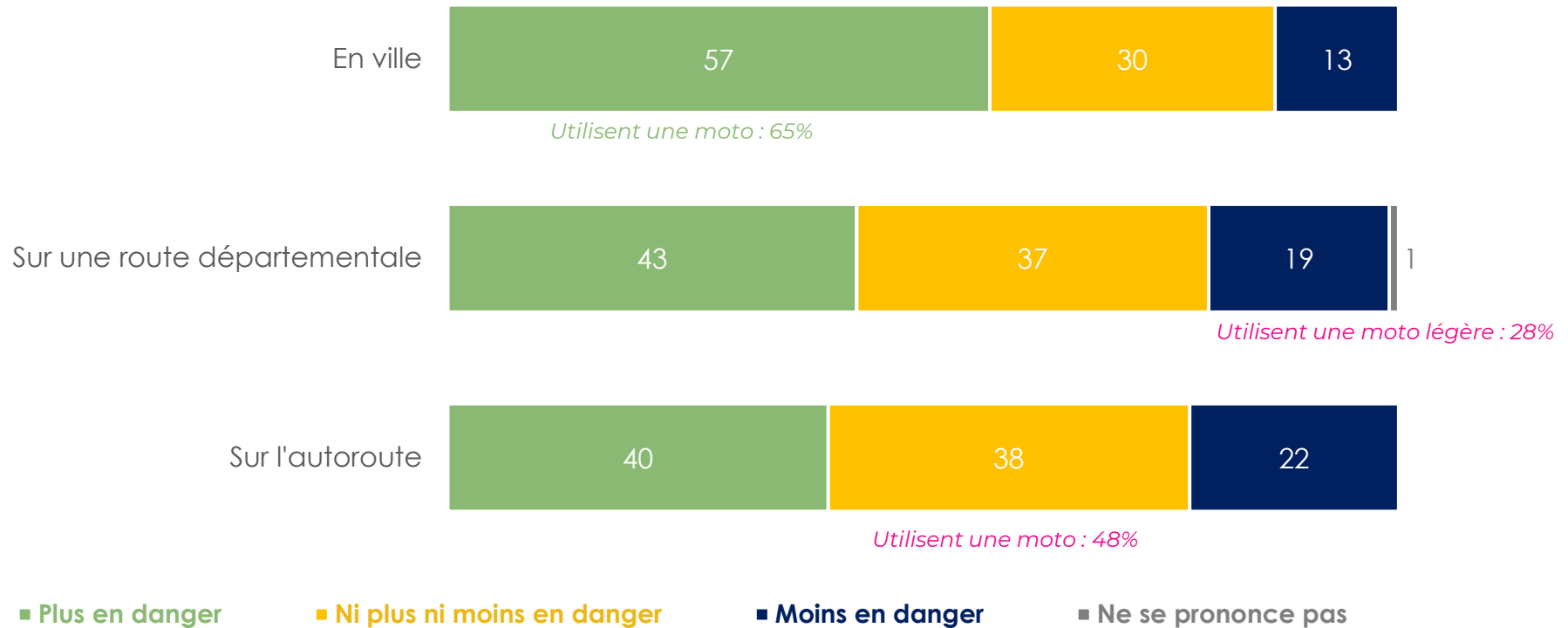




Pour près de 6 conducteurs de deux-roues sur 10, la ville apparaît comme un environnement plus dangereux qu'il y a 10 ans. Une majorité relative estime que rouler hors agglomération est devenu plus dangereux, bien que cet avis soit plus discuté.

De manière générale, en tant que conducteur de moto ou de scooter, avez-vous aujourd'hui le sentiment d'être plus ou moins en danger qu'il y a 10 ans... ?

- Aux conducteurs qui conduisent depuis au moins 10 ans, en % -

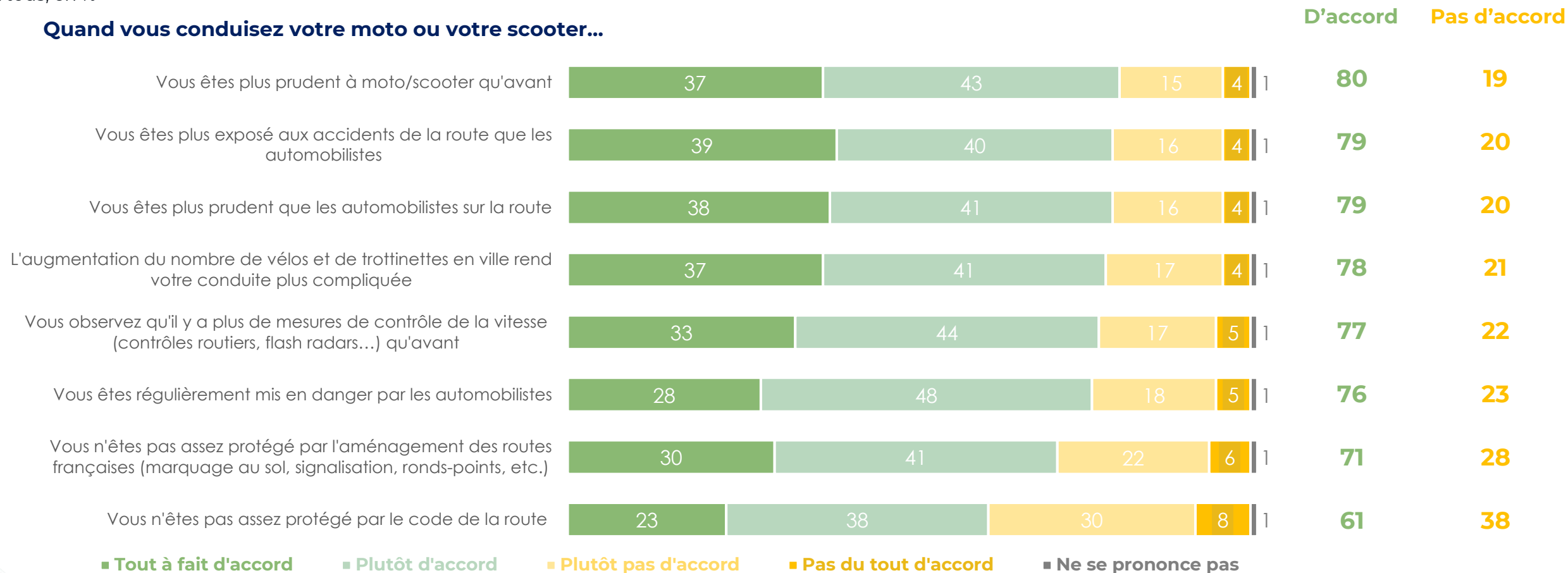


Une large majorité des motards/scootéristes affirment faire preuve de plus de prudence qu'avant sur la route, parce qu'ils se sentent mis en danger par les automobilistes et plus exposés qu'eux aux accidents. De plus, une majorité déplore le manque de protection par les aménagements et par le code de la route.

De manière générale, diriez-vous que vous êtes d'accord ou pas d'accord avec chacune des propositions suivantes ?

- À tous, en % -

Quand vous conduisez votre moto ou votre scooter...



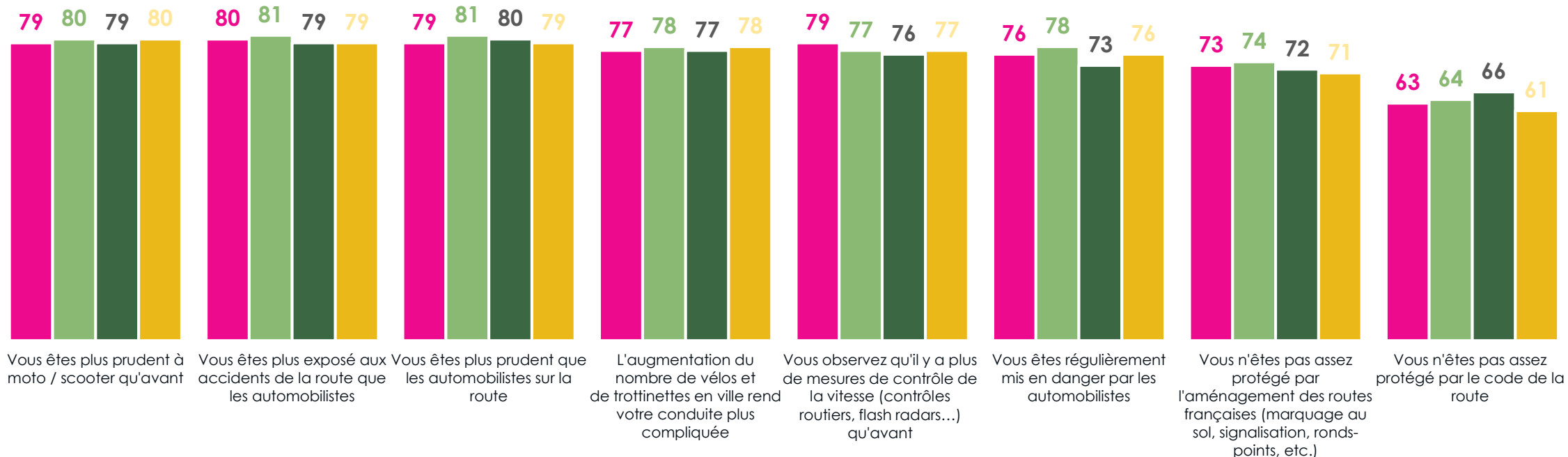
Au cours des dernières années, le sentiment de sécurité sur les routes reste stable dans l'ensemble, sauf en ce qui concerne le sentiment de ne pas être assez protégé par le code de la route qui connaît une légère baisse cette année

De manière générale, diriez-vous que vous êtes d'accord ou pas d'accord avec chacune des propositions suivantes ?

- À tous, en % de réponses « D'accord »

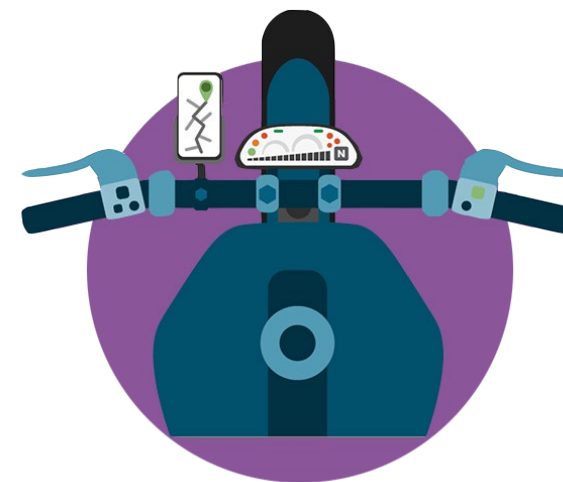
Quand vous conduisez votre moto ou votre scooter...

● 2023 ● 2024 ● 2025 ● 2026



05

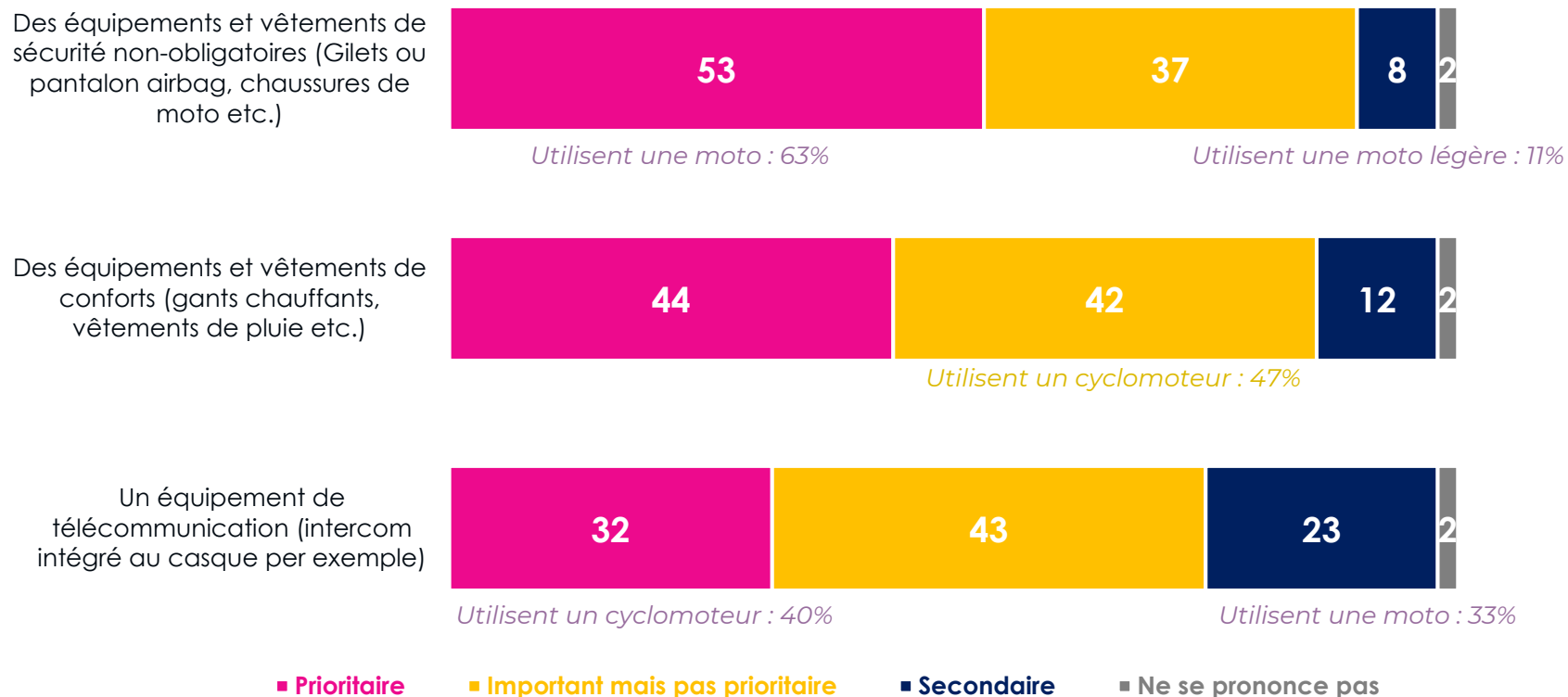
PRÉVENTION ROUTIÈRE : QUELLES ATTENTES DES CONDUCTEURS ?



Les équipements et vêtements de sécurité non-obligatoires sont largement perçus comme importants voire prioritaires à posséder pour plus de la moitié des conducteurs de deux-roues motorisés. Les équipements de télécommunication sont jugés plus souvent importants que prioritaires.

En dehors de l'équipement de protection obligatoire (casque et gants certifiés), diriez-vous que chacun des équipements suivants est prioritaire, important mais pas prioritaire ou secondaire à posséder ?

- À tous, en % -



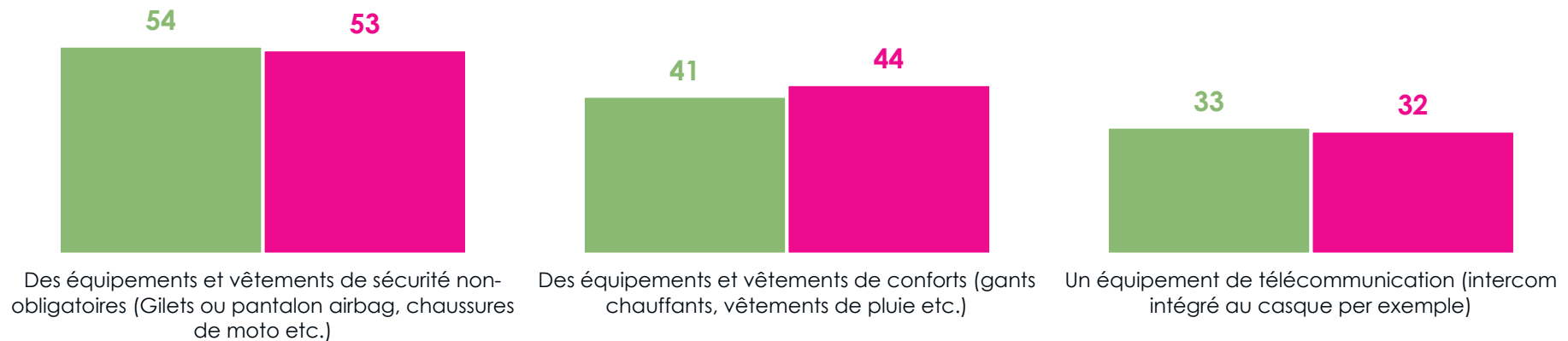


La priorité accordée aux différents équipements est stable depuis l'an dernier, seuls les équipements de confort sont un peu plus jugés prioritaires

En dehors de l'équipement de protection obligatoire (casque et gants certifiés), diriez-vous que chacun des équipements suivants est prioritaire, important mais pas prioritaire ou secondaire à posséder ?

- À tous, en % de « **Tout à fait prioritaire** » -

● 2025 ● 2026

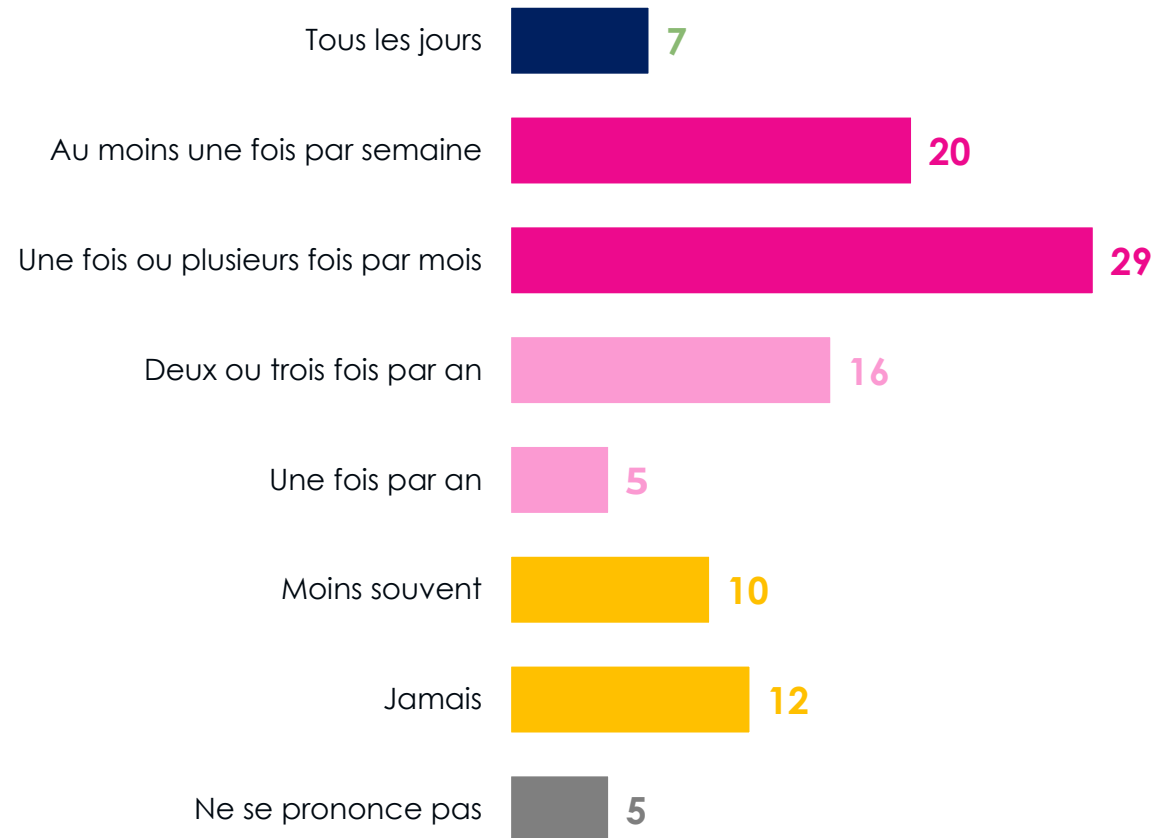




La fréquence de présence d'un passager lors de la conduite d'un deux-roues motorisé est au moins mensuelle pour plus de la moitié des conducteurs, en particulier les plus citadins

De manière générale, à quelle fréquence avez-vous un passager sur votre deux-roues motorisé lorsque vous conduisez ?

- À tous, en % -



Au moins une fois par mois : 56

25-34 ans : 64%

Agglo. parisienne : 63%

Utilisent un cyclomoteur : 62%

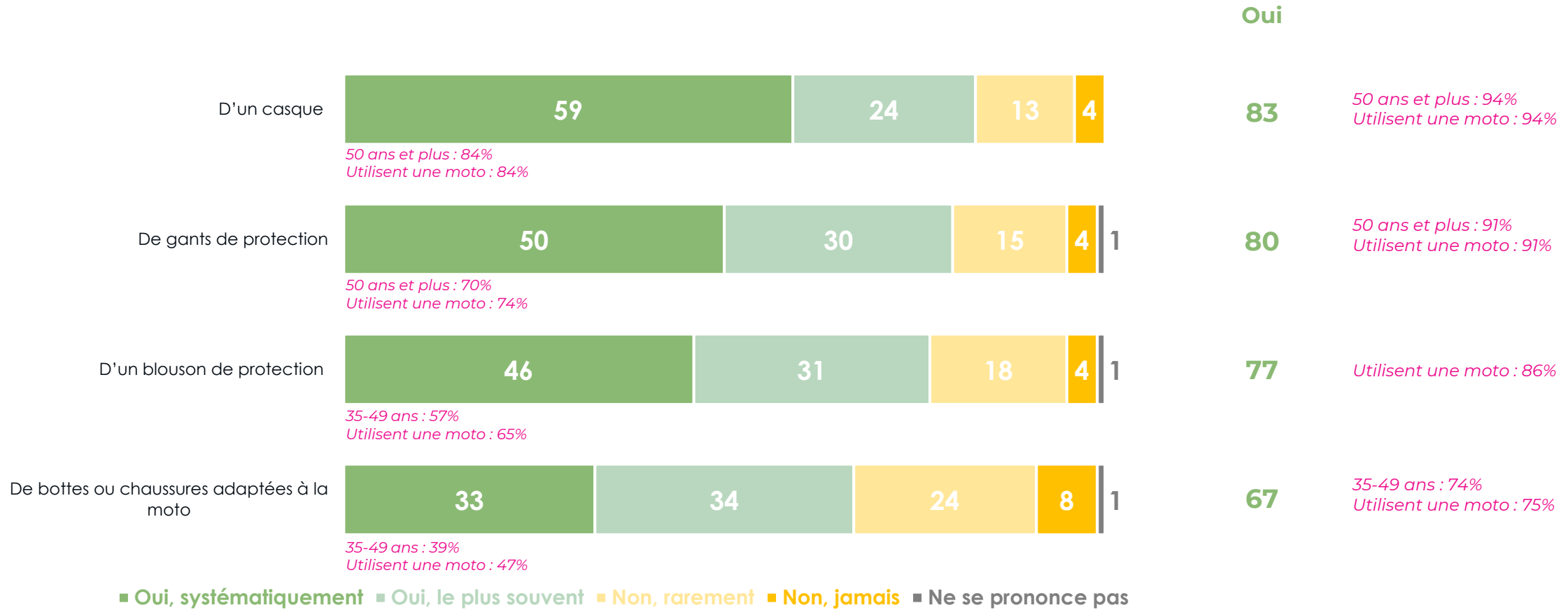
Au moins une fois par an : 77



Le casque apparaît comme systématique pour les passagers pour près de 6 motards / scooteristes sur 10, devant les gants de protection et le blouson, en particulier pour les conducteurs d'une moto. Les bottes ou chaussures adaptées apparaissent moins fréquentes.

Et lorsque vous avez un passager sur votre deux-roues motorisé, est-il équipé... ?

- À ceux qui conduisent avec un passager au moins une fois par an, en % -

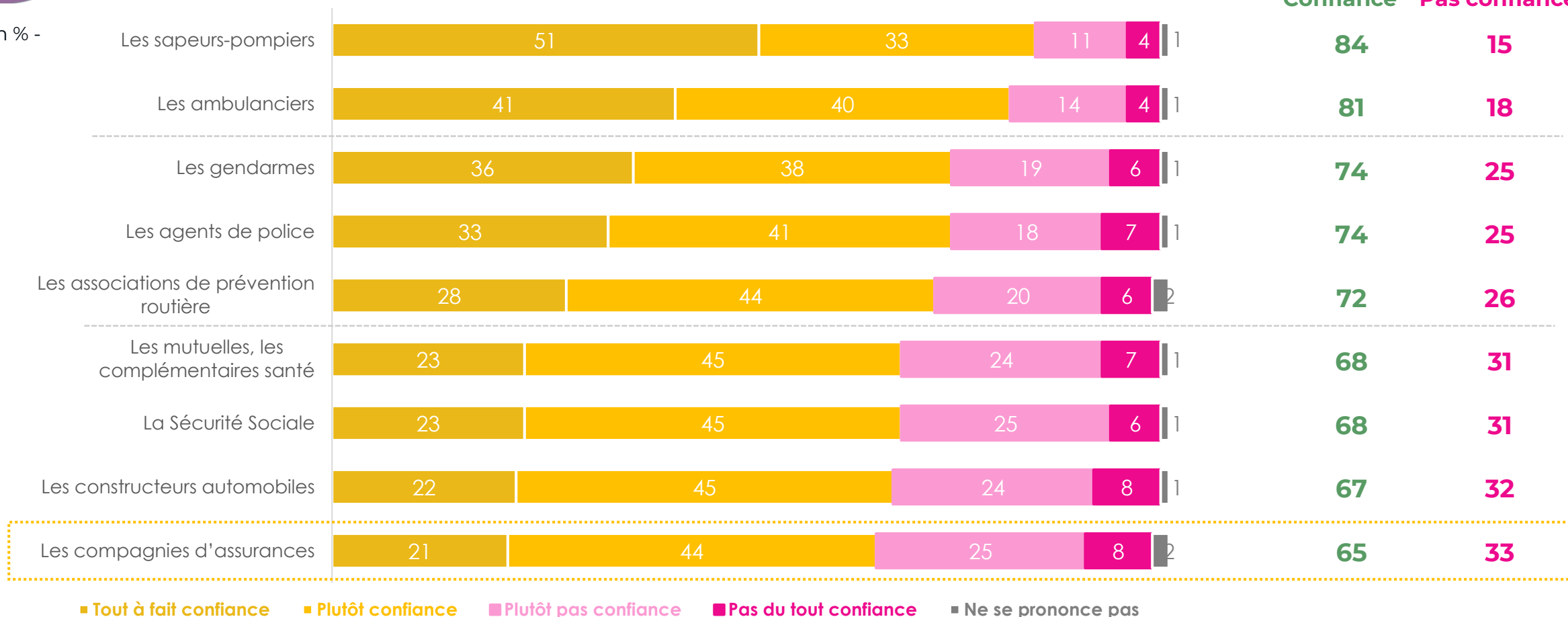


En ce qui concerne la prévention routière, les services de secours se distinguent comme la première source de confiance, devant la gendarmerie, la police et les associations. Les compagnies d'assurance recueillent également la confiance de plus de 6 conducteurs sur 10.

Faites-vous confiance ou non à chacun des acteurs suivants pour agir dans le bon sens en matière de prévention routière ?

Confiance Pas confiance

- À tous, en % -



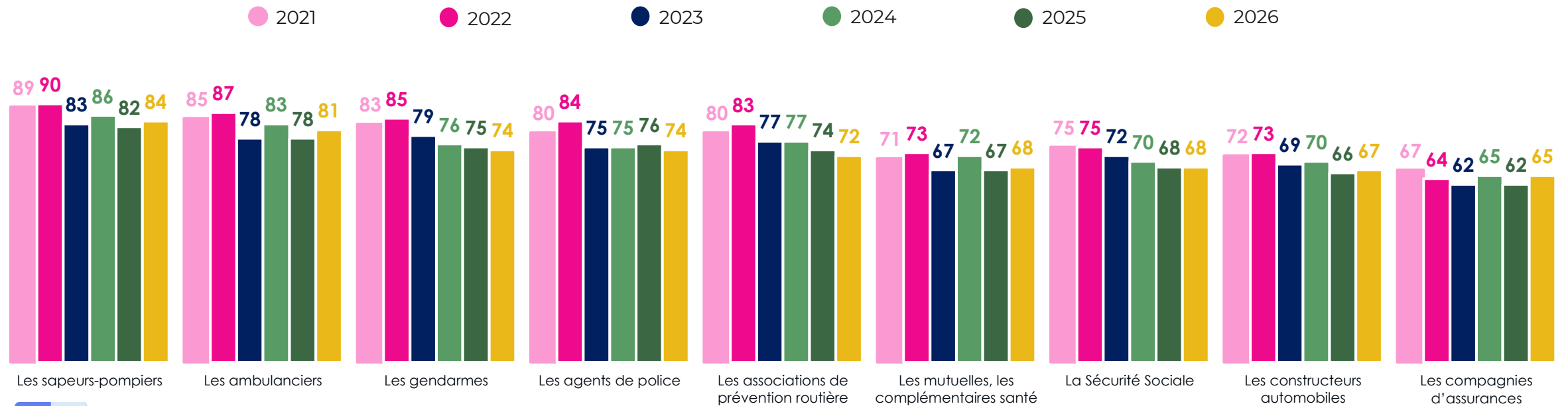
Ceux qui utilisent fréquemment leur deux-roues motorisé ont tendance à accorder davantage leur confiance à ces différents acteurs que ceux qui l'utilisent moins souvent.



Les niveaux de confiance accordés aux différents acteurs apparaissent semblables à ceux mesurés l'an dernier. La tendance reste cette année encore à la baisse pour l'ensemble des acteurs, sauf en ce qui concerne les sapeurs-pompiers et les ambulanciers.

Faites-vous confiance ou non à chacun des acteurs suivants pour agir dans le bon sens en matière de prévention routière ?

- À tous, en % de réponses « **Confiance** » -



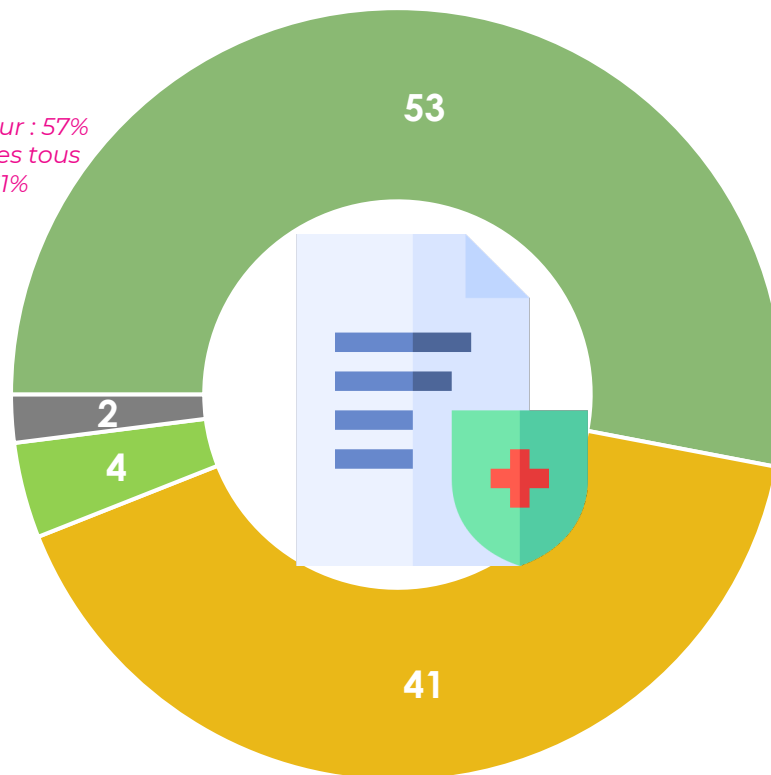


Plus de la moitié des conducteurs estiment nécessaire qu'une assurance propose des outils de prévention, un sentiment stable depuis 2023

Jugez-vous tout à fait prioritaire, important mais pas prioritaire ou pas important qu'une assurance moto/scooter propose des outils de prévention à ses assurés ?

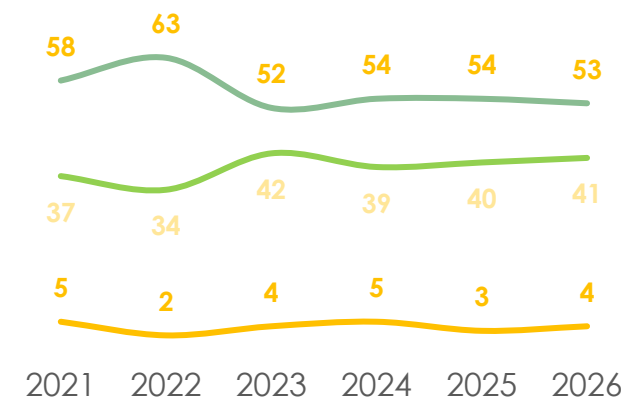
- À tous, en % -

Utilisent un cyclomoteur : 57%
Utilisent leur deux-roues tous les jours ou presque : 61%



■ Tout à fait prioritaire ■ Important mais pas prioritaire ■ Pas important ■ Ne se prononce pas

Évolutions



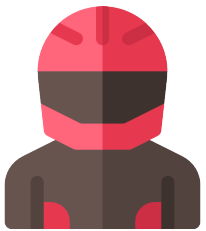
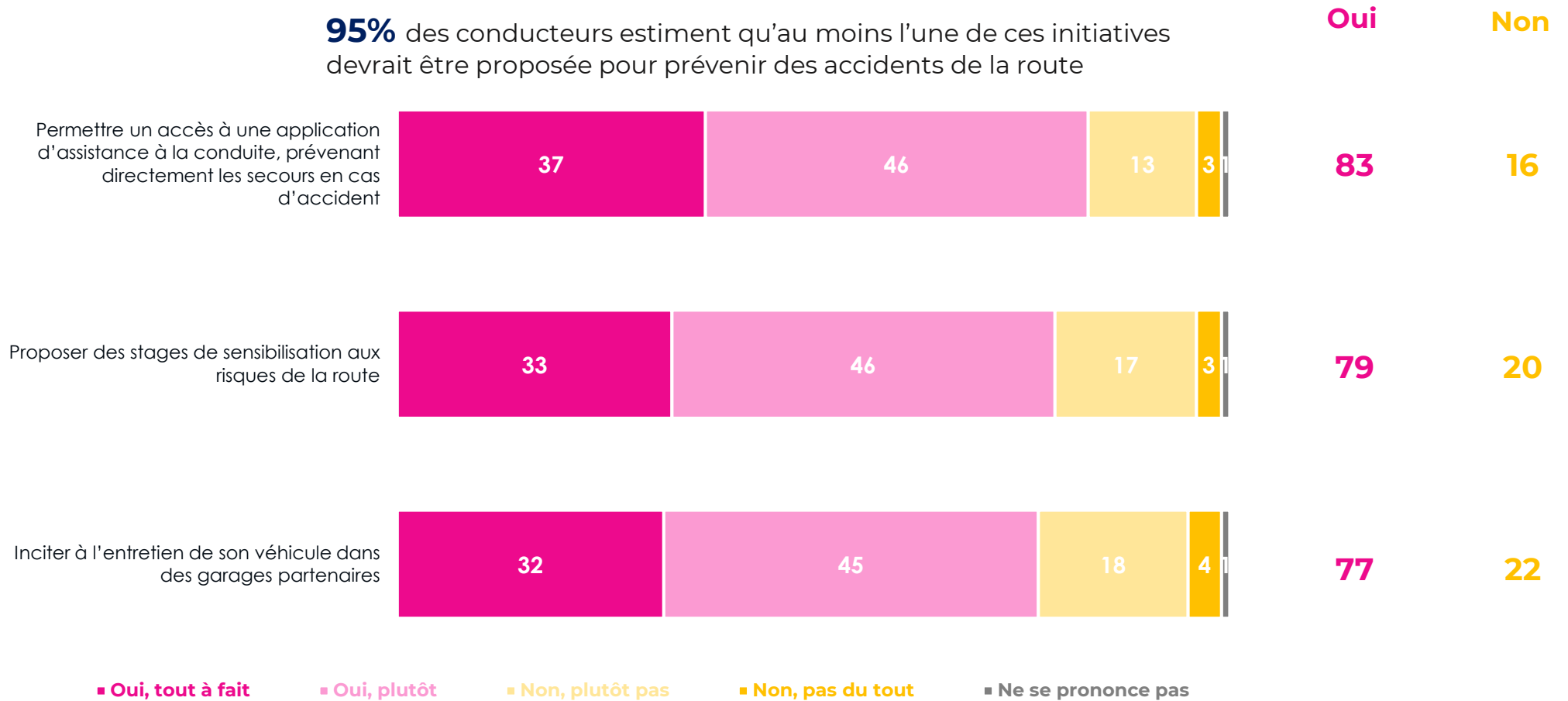


Plus précisément, une large majorité de conducteurs de deux-roues motorisés affirment l'intérêt qu'ils auraient à voir une assurance proposer une application d'assistance à la conduite, des stages de sensibilisation aux risques et à les inciter à entretenir leur deux-roues dans des garages partenaires

Selon vous, chacune des initiatives suivantes devrait-elle être proposée ou non par votre assurance moto pour prévenir des accidents de la route ?

- À tous, en % -

95% des conducteurs estiment qu'au moins l'une de ces initiatives devrait être proposée pour prévenir des accidents de la route

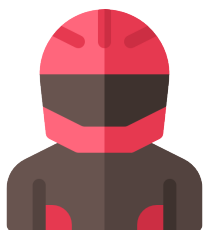
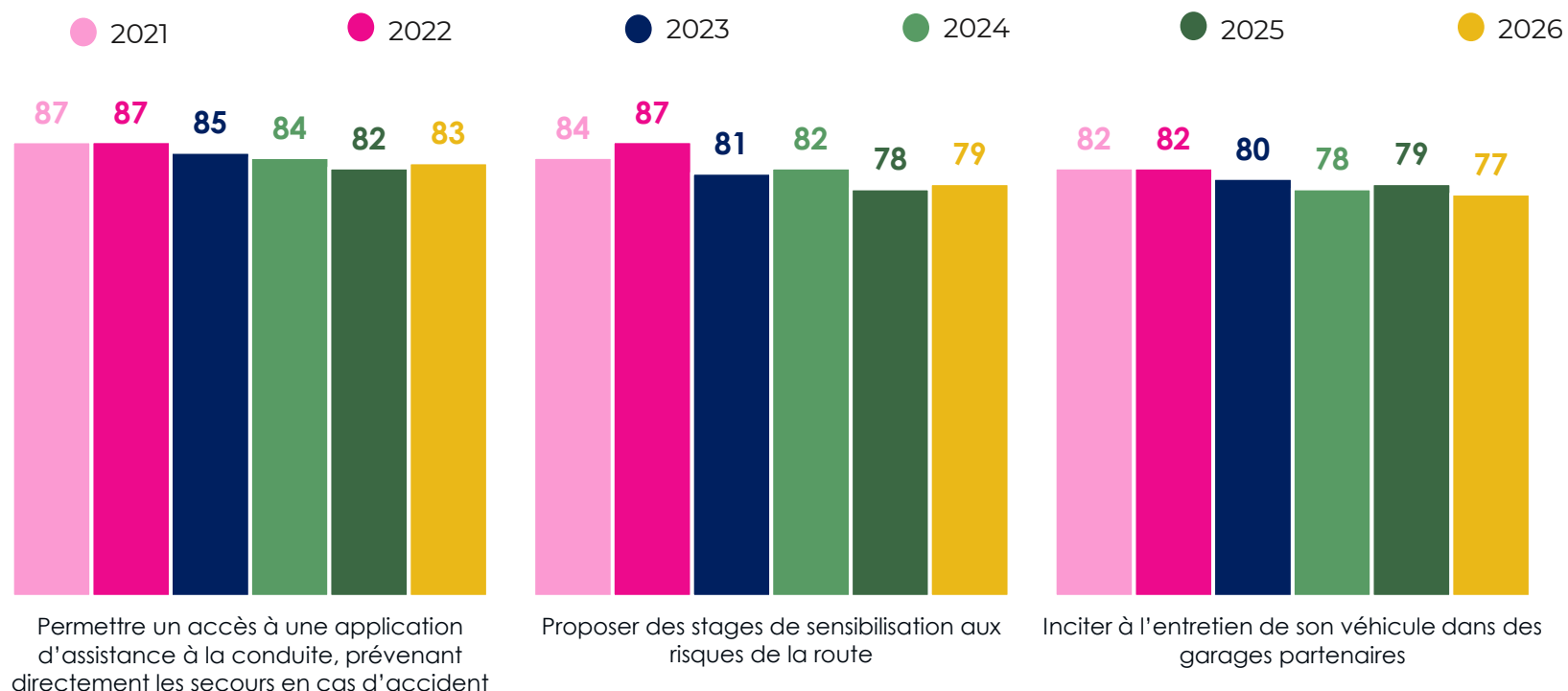


Ceux qui utilisent fréquemment leur deux-roues motorisé ont tendance à considérer que l'ensemble de ces initiatives devraient être proposées par leur assurance.

En dépit de leur attrait pour une large majorité des conducteurs de deux-roues motorisés, les différentes initiatives continuent à s'inscrire sur une tendance légèrement à la baisse mesurée depuis 2 ans

Selon vous, chacune des initiatives suivantes devrait-elle être proposée ou non par votre assurance moto pour prévenir des accidents de la route ?

- À tous, en % de réponses « **Oui** » -



06

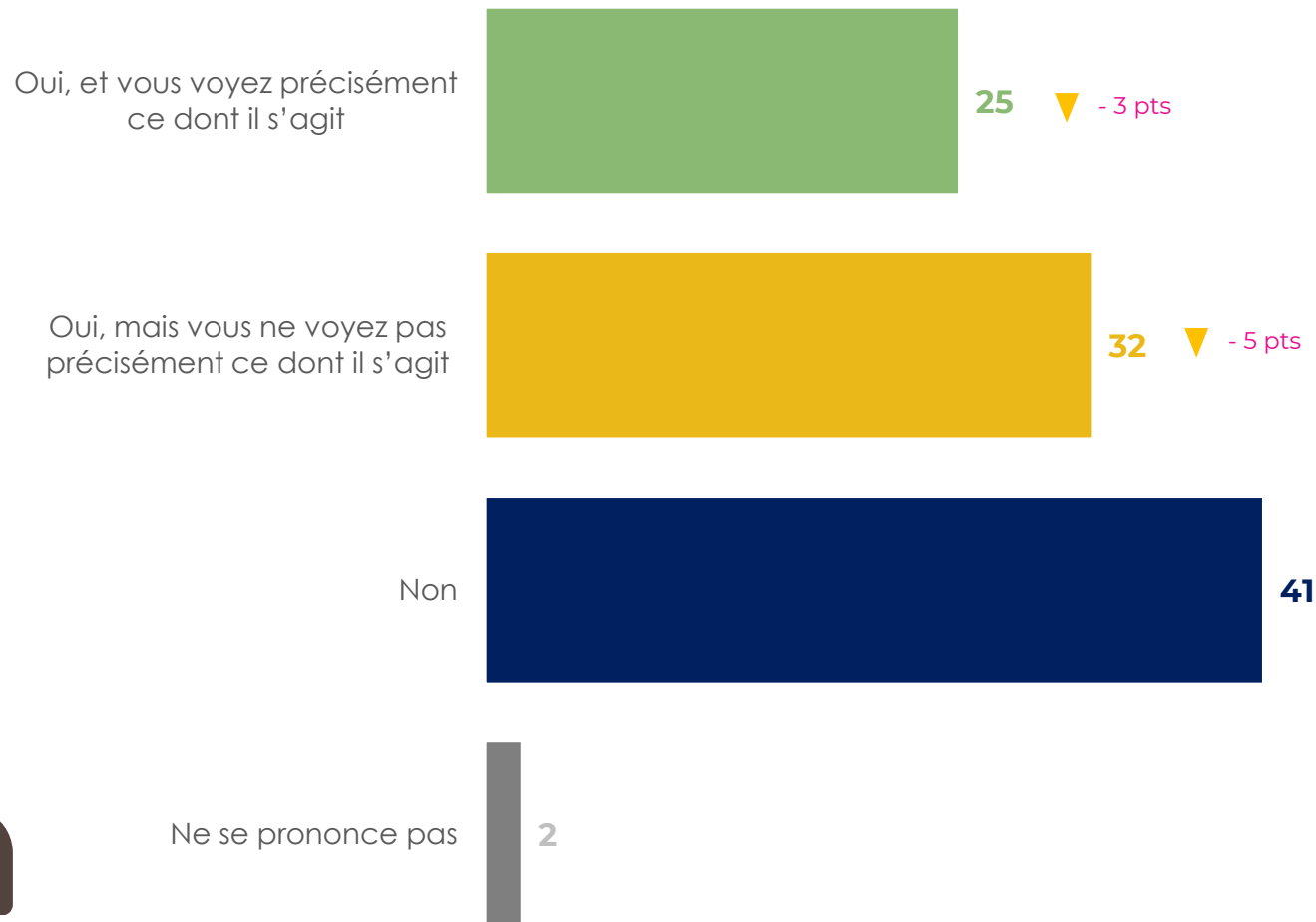
REGARD DES CONDUCTEURS SUR LA PROPOSITION D'UN PARTENARIAT D'UNE ASSURANCE AVEC L'APPLICATION LIBERTY RIDER



Plus de la moitié des utilisateurs de deux-roues motorisés affirment avoir déjà entendu parler de Liberty Rider, une proportion en baisse depuis l'an dernier et qui reste proche de ce que l'on mesurait en 2024

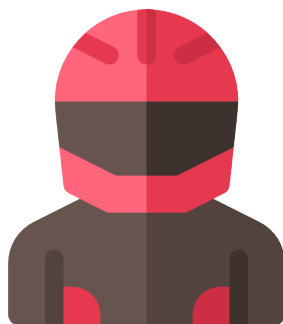
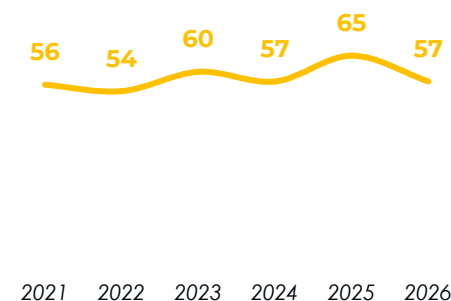
Avez-vous déjà entendu parler de l'application d'aide à la conduite « Liberty Rider » ?

- À tous, en % -



En ont entendu parler : 57%

25-34 ans : 66%
 Agglo parisienne : 64%
 Utilisent un cyclomoteur : 66%





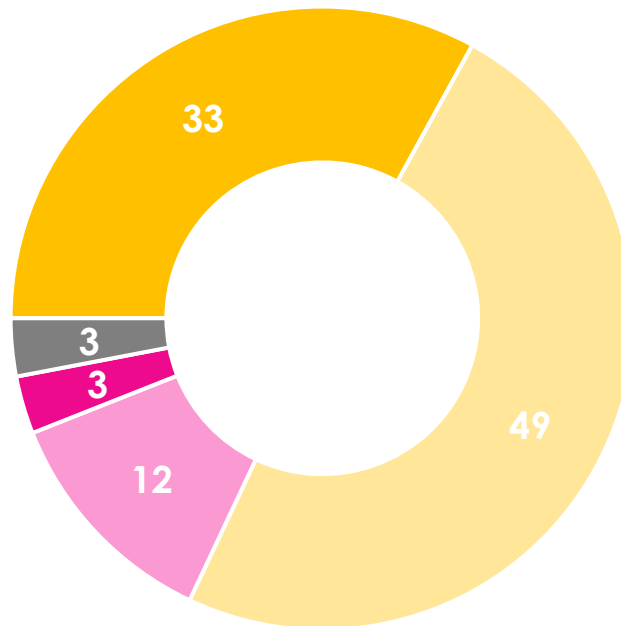
Les alertes issus d'applications mobiles d'aide à la conduite sont jugées utiles par une large majorité de conducteurs de deux-roues, en particulier auprès de ceux qui utilisent déjà ce type d'application.

Certaines applications mobiles d'aide à la conduite envoient des alertes au conducteur, sous forme de notifications visuelles et sonores, pour prévenir de dangers (virages dangereux, fatigue détectée, dénivelé important...). Pour vous, ces alertes sont-elles utiles ou non ?

- À tous, en % -

Utiles : 82%

Conduisent plusieurs fois par semaine : 88%
Utilisent un cyclomoteur : 85%
Après des utilisateurs d'une appli d'aide à la conduite : 88%



Pas utiles : 15%

Conduisent depuis plus de 20 ans : 22%
Conduisent moins d'une fois par semaine : 22%

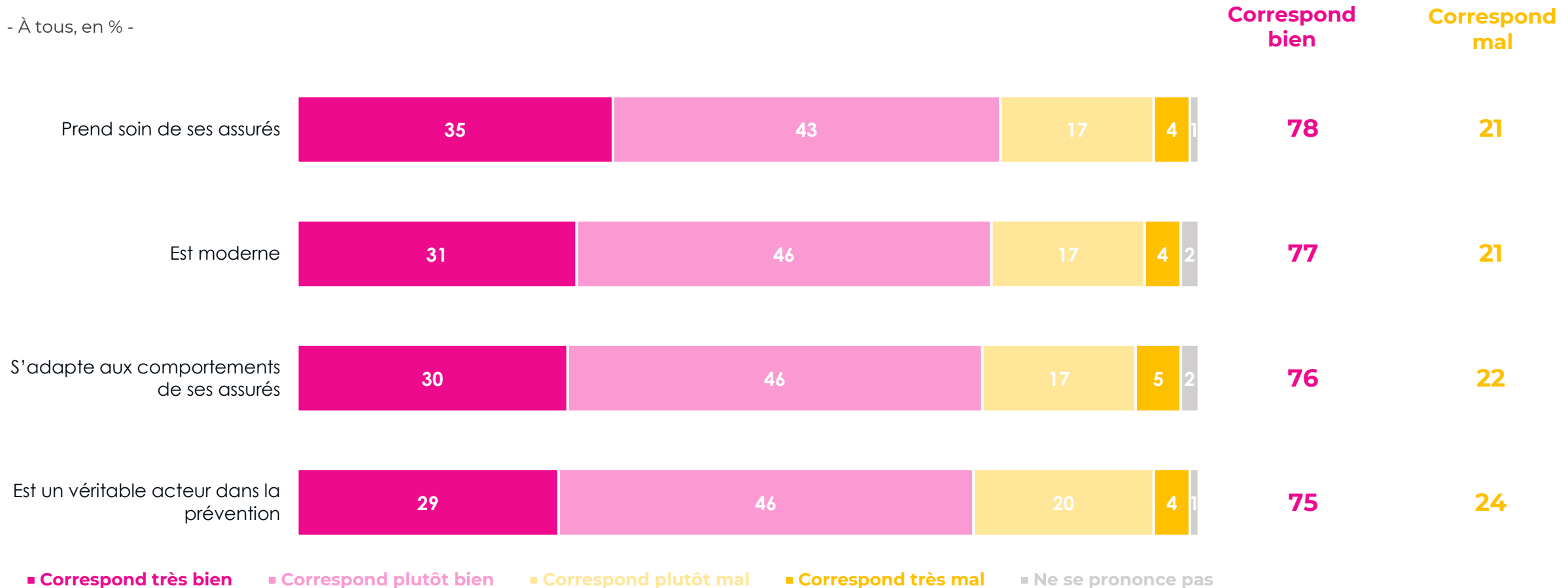
■ Très utiles ■ Plutôt utiles ■ Plutôt pas utiles ■ Pas du tout utiles ■ Ne se prononce pas



Une assurance qui proposerait une application d'aide à la conduite dans le cadre d'un contrat serait jugée très positivement par les motards/scootéristes

Chacun des qualificatifs suivants correspond-il bien ou mal selon vous à une assurance qui proposerait un accès complet à ce type d'application dans le cadre d'un contrat d'assurance moto ?

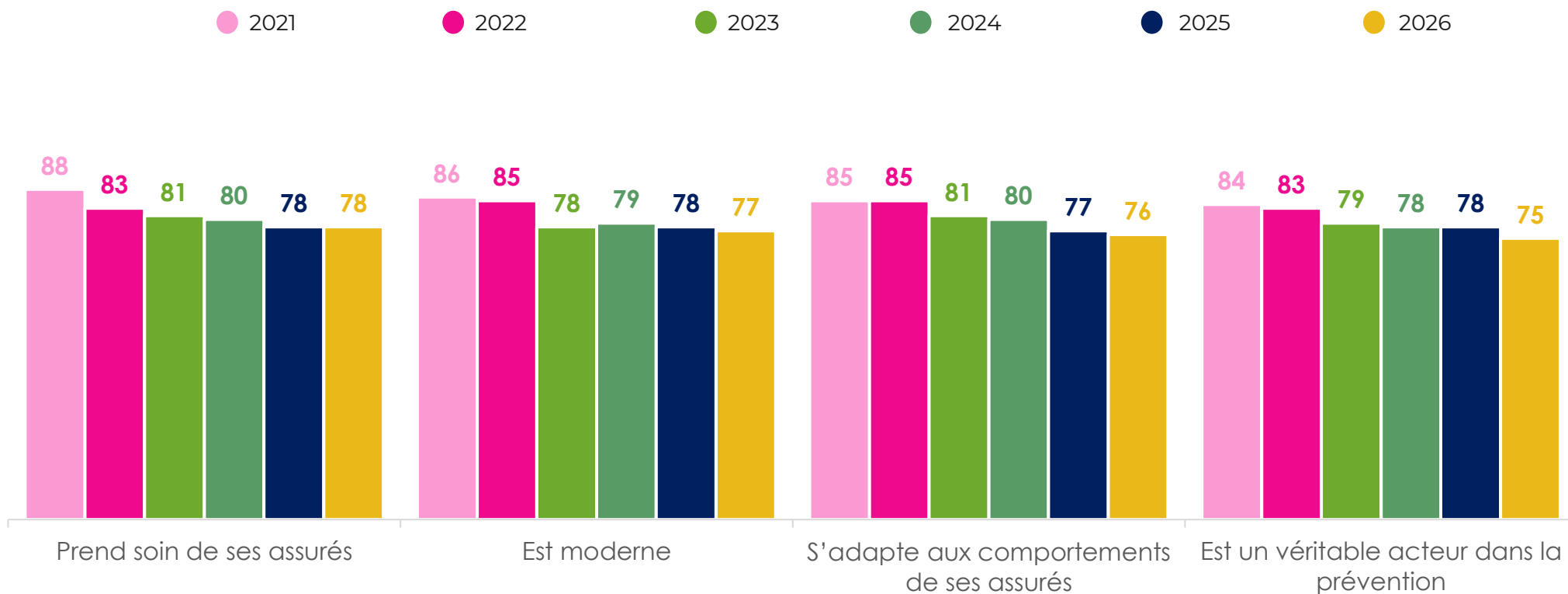
- À tous, en % -



En dépit de qualificatifs qui demeurent positifs dans le temps, on observe une érosion lente depuis plusieurs années

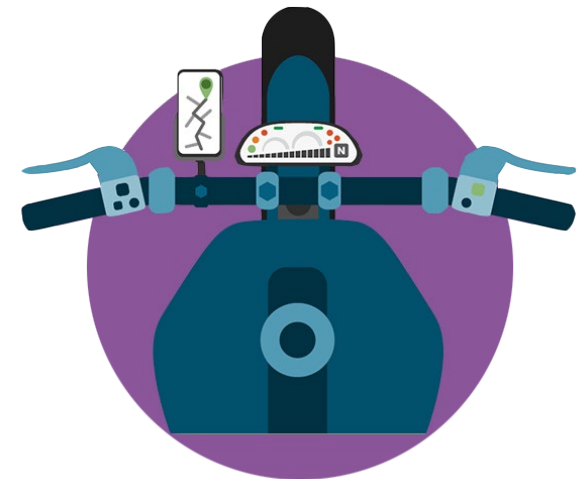
Chacun des qualificatifs suivants correspond-il bien ou mal selon vous à une assurance qui proposerait un accès complet à ce type d'application dans le cadre d'un contrat d'assurance moto ?

- À tous, en % de réponses « **Correspond bien** » -



07

PERCEPTIONS CONCERNANT L'ENTRETIEN DE LEUR VÉHICULE ET LES REGLEMENTATIONS RECENTES

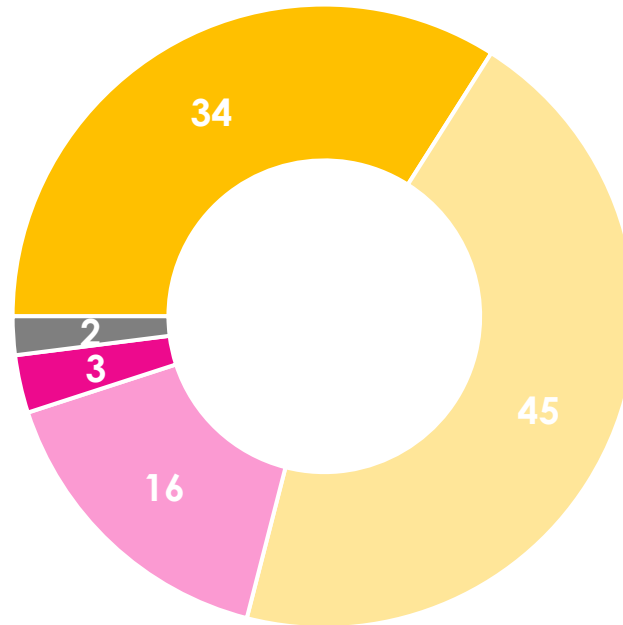




De manière générale, les conducteurs d'un deux-roues ont le sentiment de savoir comment l'entretenir. Un sentiment qui s'affirme avec l'expérience, les plus jeunes affirmant ne pas toujours savoir comment faire.

Avez-vous le sentiment que vous savez comment entretenir votre deux-roues motorisé ?

- À tous, en % -



Ont le sentiment de savoir comment entretenir leur véhicule : 79%

- 50 ans et plus : 89%
- Utilisent des deux-roues motorisés depuis plus de 20 ans : 90%
- Utilisent une moto : 91%
- Conduisent plusieurs fois par semaine : 86%

Ont le sentiment de ne pas savoir comment entretenir leur véhicule : 19%

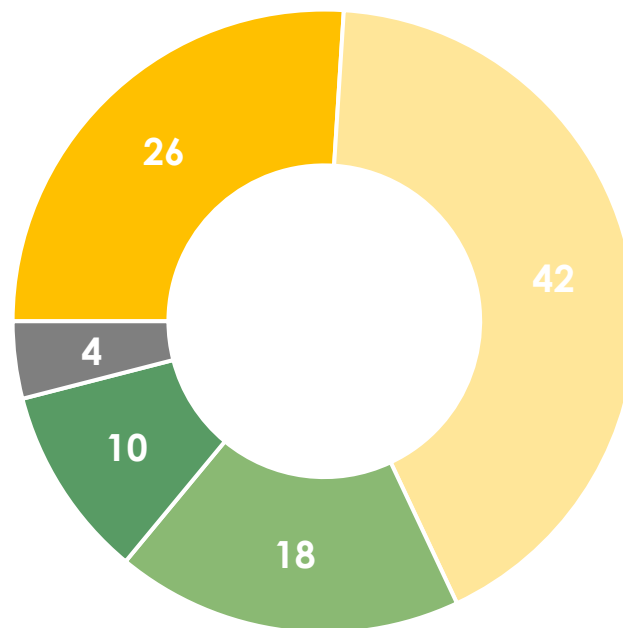
- Moins de 35 ans : 25%
- Utilisent des deux-roues motorisés depuis moins de 5 ans : 23%
- Conduisent moins d'une fois par semaine : 29%

- Vous savez très bien comment entretenir votre véhicule
- Vous savez plutôt bien comment entretenir votre véhicule
- Vous ne savez pas vraiment comment entretenir votre véhicule
- Vous ne savez pas du tout comment entretenir votre véhicule
- Ne se prononce pas

Deux tiers des conducteurs de deux-roues motorisés considèrent que l'obligation du contrôle technique a amélioré leur sécurité sur les routes, un sentiment semblable à celui de l'an dernier

Depuis avril 2024, le contrôle technique pour les deux-roues à moteur est obligatoire en France. Avez-vous le sentiment que cette obligation a amélioré ou non la sécurité des conducteurs de deux-roues motorisés sur les routes ?

- À tous, en % -



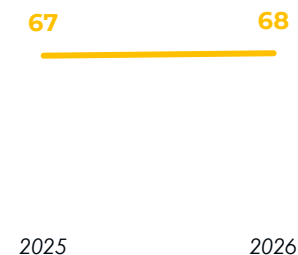
Non : 28%

50 ans et plus : 53%
Utilisent des deux-roues motorisés plus de 10 ans : 49%

Oui : 68%

Moins de 35 ans : 76%
Agglo. parisienne : 77%
Utilisent des deux-roues motorisés depuis moins de 5 ans : 78%

Évolutions

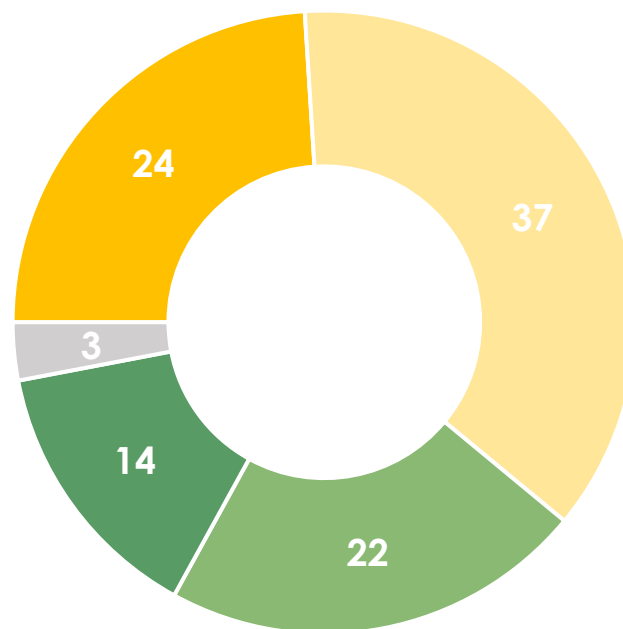


■ Oui, tout à fait ■ Oui, plutôt ■ Non, plutôt pas ■ Non, pas du tout ■ Ne se prononce pas

Le contrôle technique obligatoire est jugé par 6 conducteurs de deux-roues motorisés sur 10 comme pouvant les inciter à entretenir davantage leur véhicule, en particulier les plus jeunes

Et le contrôle technique obligatoire vous a-t-il incité ou pas à entretenir davantage votre deux-roues motorisé ?

- À tous, en % -



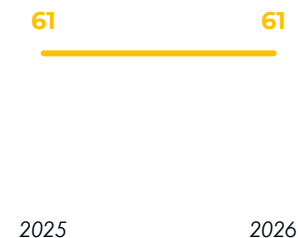
Non : 36%

50 ans et plus : 53%
Utilisent des deux-roues motorisés depuis plus de 10 ans : 57%

Oui : 61%

Moins de 35 ans : 67%
Agglo. parisienne : 69%
Utilisent des deux-roues motorisés depuis moins de 5 ans : 71%

Évolutions

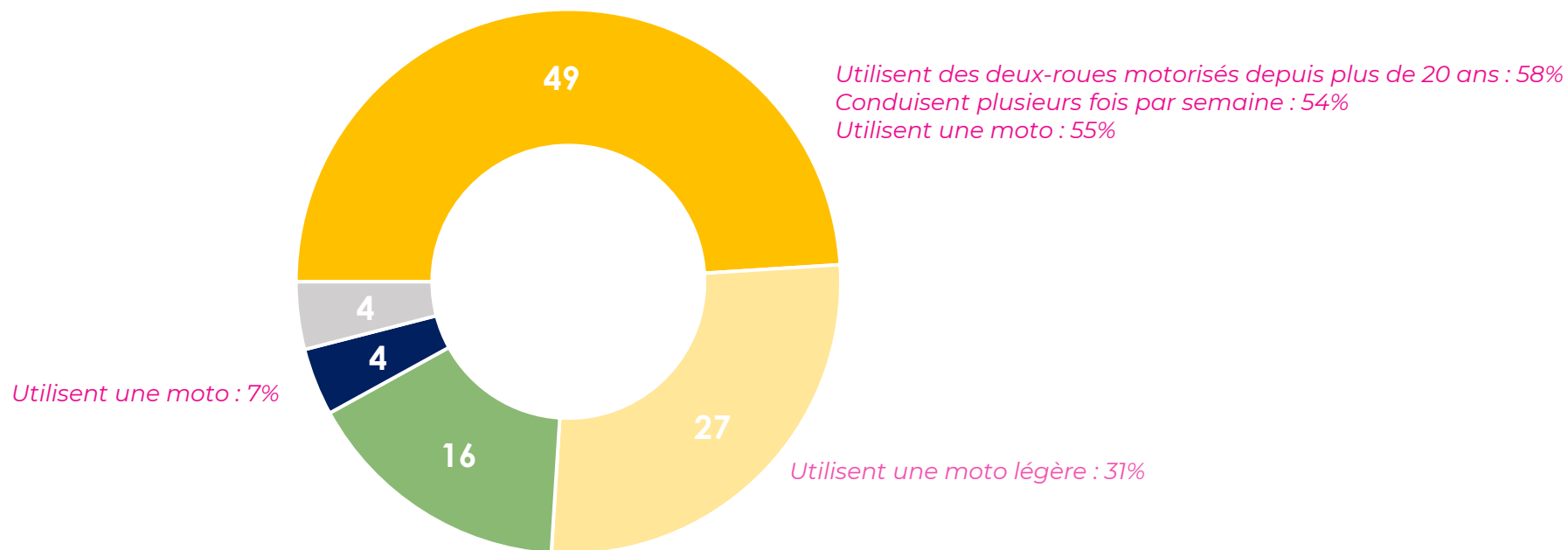


■ Oui, tout à fait ■ Oui, plutôt ■ Non, plutôt pas ■ Non, pas du tout ■ Ne se prononce pas

Près de la moitié des conducteurs affirment avoir fait passer leur deux-roues au contrôle technique depuis 2 ans, et un quart déclare qu'ils le feront dans l'année. Ceux qui affirment leur réticence restent largement minoritaire.

Vous-même, avez-vous fait passer le contrôle technique à votre deux-roues motorisé depuis le mois d'avril 2024 ?

- À tous, en % -



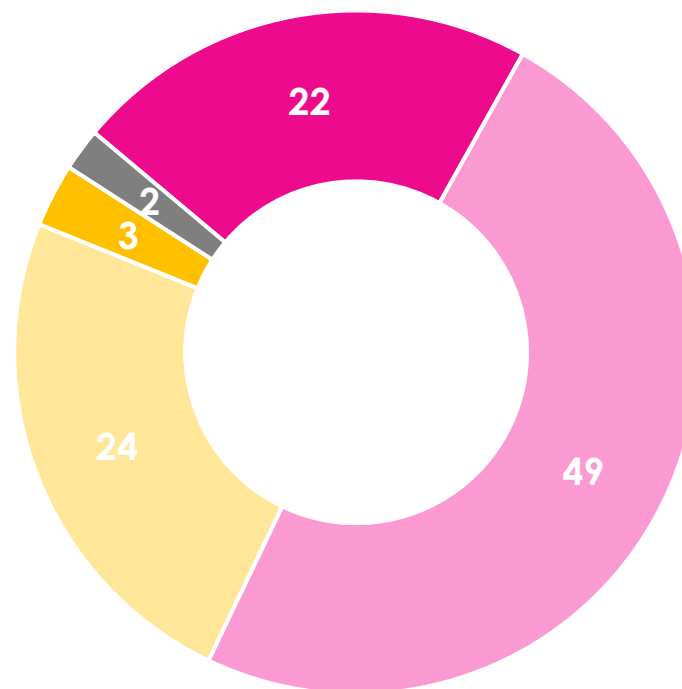
- **Oui, vous avez fait passer votre deux-roues motorisé au contrôle technique**
- Non, mais vous allez le faire dans l'année
- Non, votre véhicule n'est pas encore concerné
- Non, vous ne comptez pas le faire
- Ne se prononce pas

Si une majorité des motards se déclarent bien informés concernant les nouvelles normes environnementales des deux-roues motorisés, relativement peu d'entre eux se disent très bien informés

Depuis 2024, de nouvelles normes s'appliquent aux deux-roues motorisés et renforcent les exigences en matière de contrôle des émissions de gaz d'échappement, de particules fines, de polluants atmosphériques et de nuisances sonores.

Vous-même, diriez-vous que vous êtes bien ou mal informé(e) sur les réglementations en matière environnementales des deux-roues motorisés ?

- À tous, en % -



Bien informé(e) : 71%

Agglomération parisienne : 78%
Conduisent depuis moins de 5 ans : 74%
Conduisent plusieurs fois par semaine : 77%
Utilisent un cyclomoteur : 77%

Mal informé(e) : 27%

50 ans et plus : 33%
Conduisent depuis plus de 10 ans : 36%
Conduisent moins d'une fois par semaine : 38%

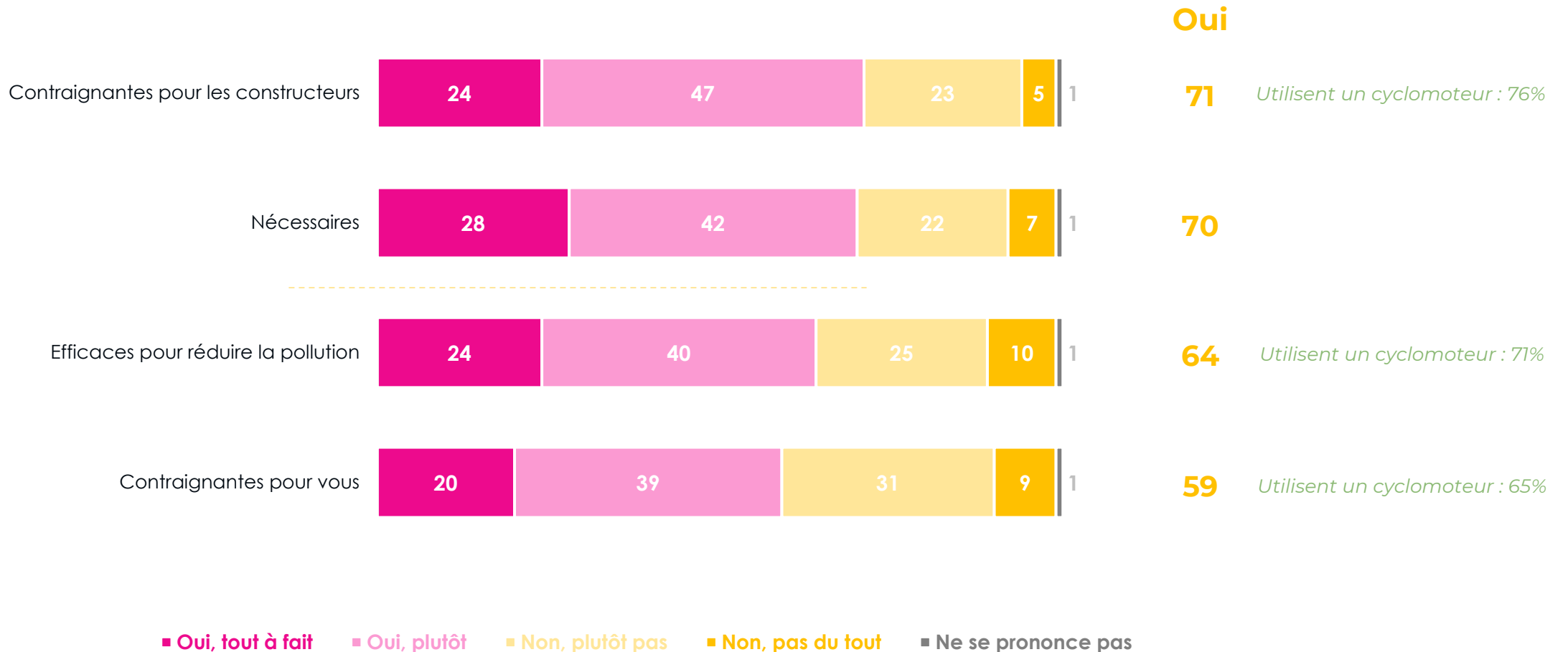
■ Très bien informé(e) ■ Assez bien informé(e) ■ Assez mal informé(e)
■ Très mal informé(e) ■ Ne se prononce pas



Les nouvelles réglementations en matière environnementale sont principalement vues comme contraignantes pour les constructeurs mais nécessaires. 6 motards sur 10 déclarent également être personnellement contraints par ces réglementations.

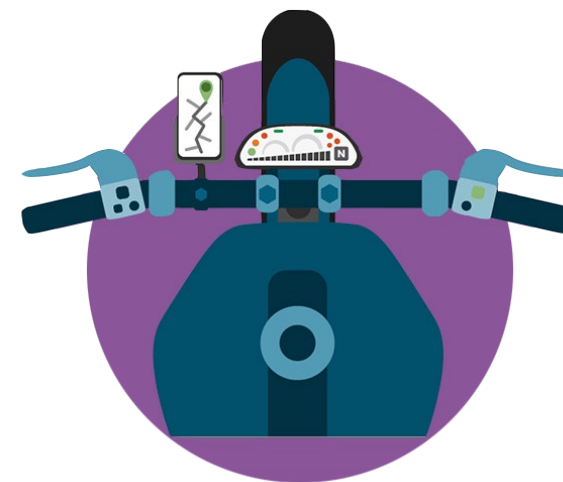
Et de manière générale, d'après ce que vous en savez ou l'idée que vous vous en faites, diriez-vous que les nouvelles réglementations en matière environnementale pour les deux-roues motorisés sont...?

- À tous, en % -



08

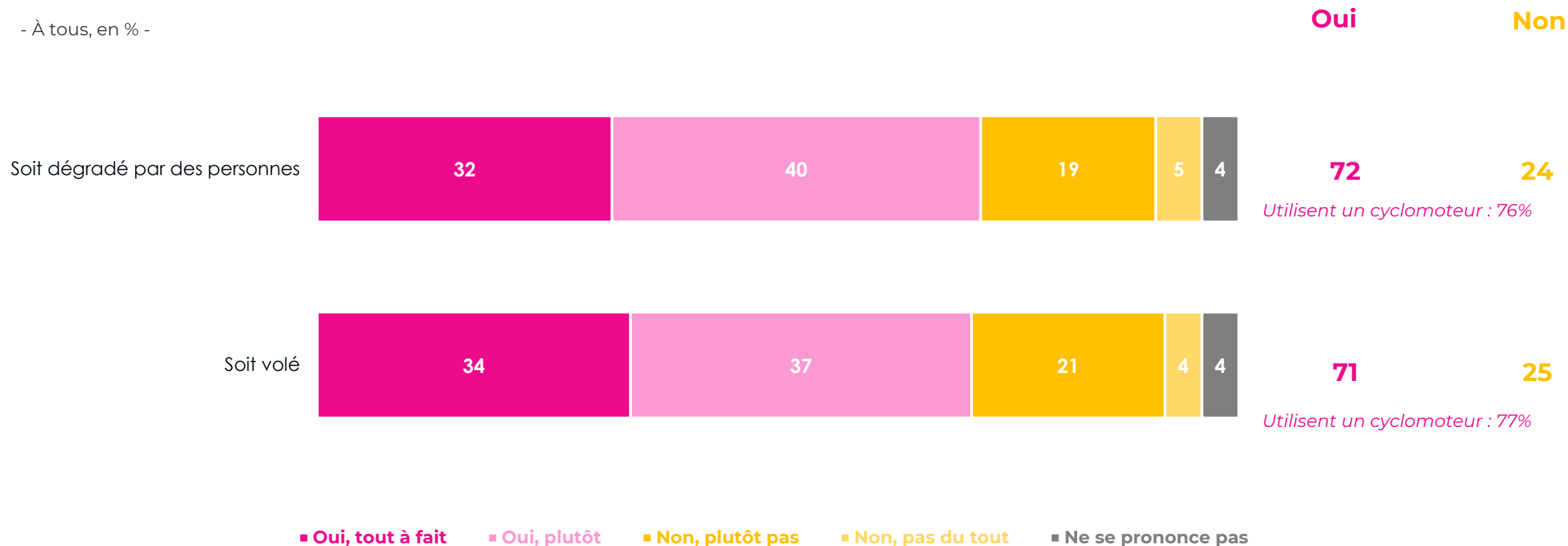
VULNÉRABILITÉ PERÇUE ET PROTECTION APPORTÉE AUX DEUX-ROUES



Près de deux tiers des motards/scootéristes craignent que leur deux-roues ne soit volé ou dégradé, une crainte plus importante pour les utilisateurs de cyclomoteurs

Vous-même, au quotidien, craignez-vous ou non que votre deux-roues motorisé ... ?

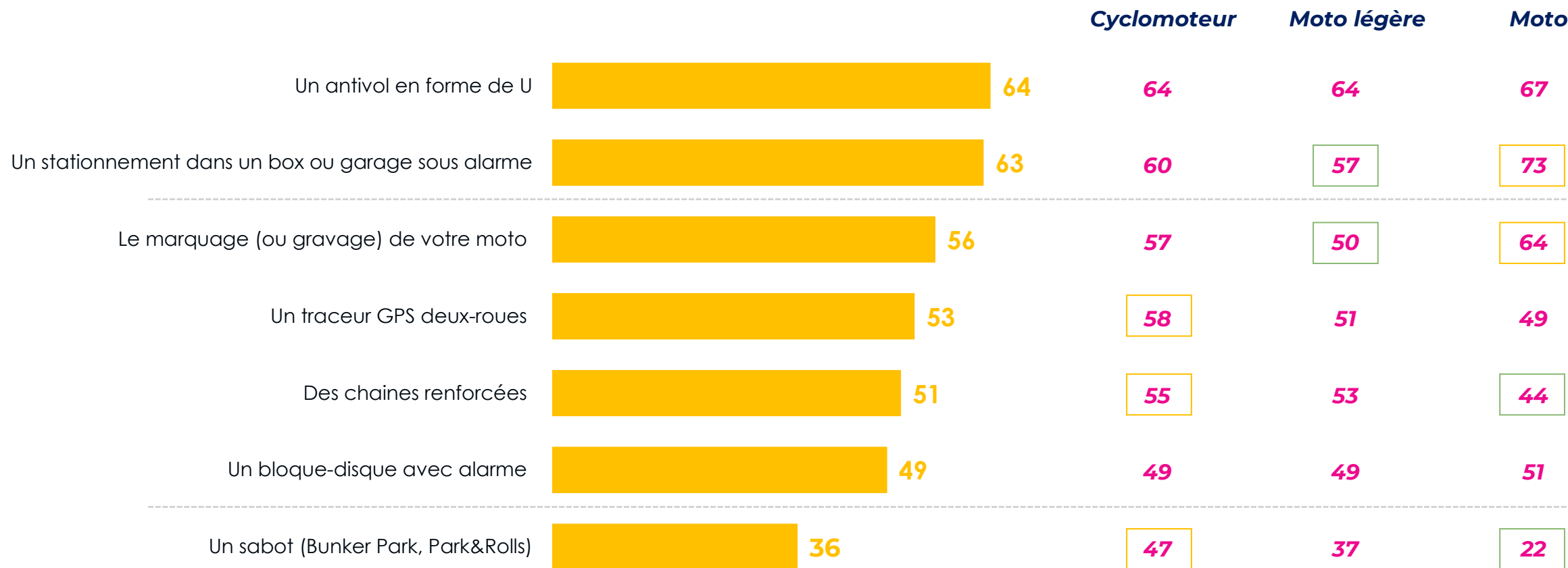
- À tous, en % -



Pour protéger leur véhicule du vol et de la dégradation, l'antivol et le stationnement dans un garage sont cités comme les moyens les plus fréquemment employés, en particulier par les conducteurs de moto. Le traceur GPS et les chaînes sont davantage cités par les utilisateurs de cyclomoteurs que les autres.

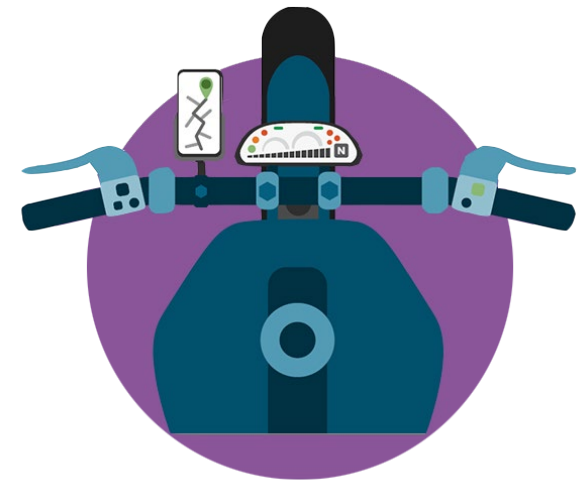
Votre deux-roues motorisé est-il protégé par chacun des moyens de protection suivants ?

- À tous, en % de réponse « **Oui** » -



09

ATTRAIT ET FREINS À LA MOTORISATION ÉLECTRIQUE

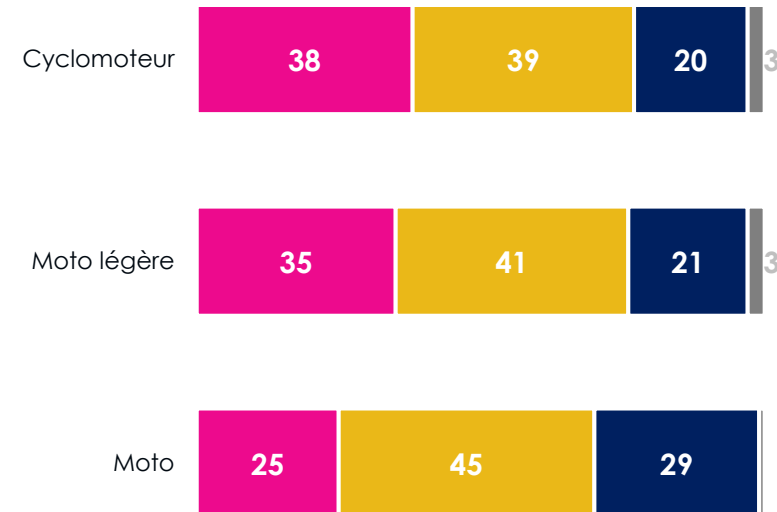
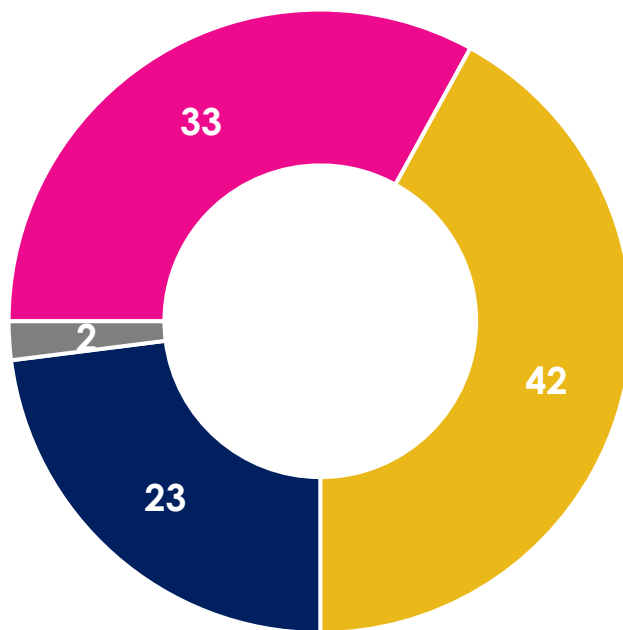


Un tiers des conducteurs de deux-roues envisagent l'achat d'un modèle électrique au cours des 5 prochaines années, en particulier ceux qui ont le moins d'expérience avec les deux-roues

Pensez-vous acheter un nouveau deux-roues motorisé dans les 5 prochaines années ?

- À tous, en % -

Agglo. parisienne : 43%
CSP+ : 39%
Utilisent des deux-roues motorisés
depuis moins de 5 ans : 40%

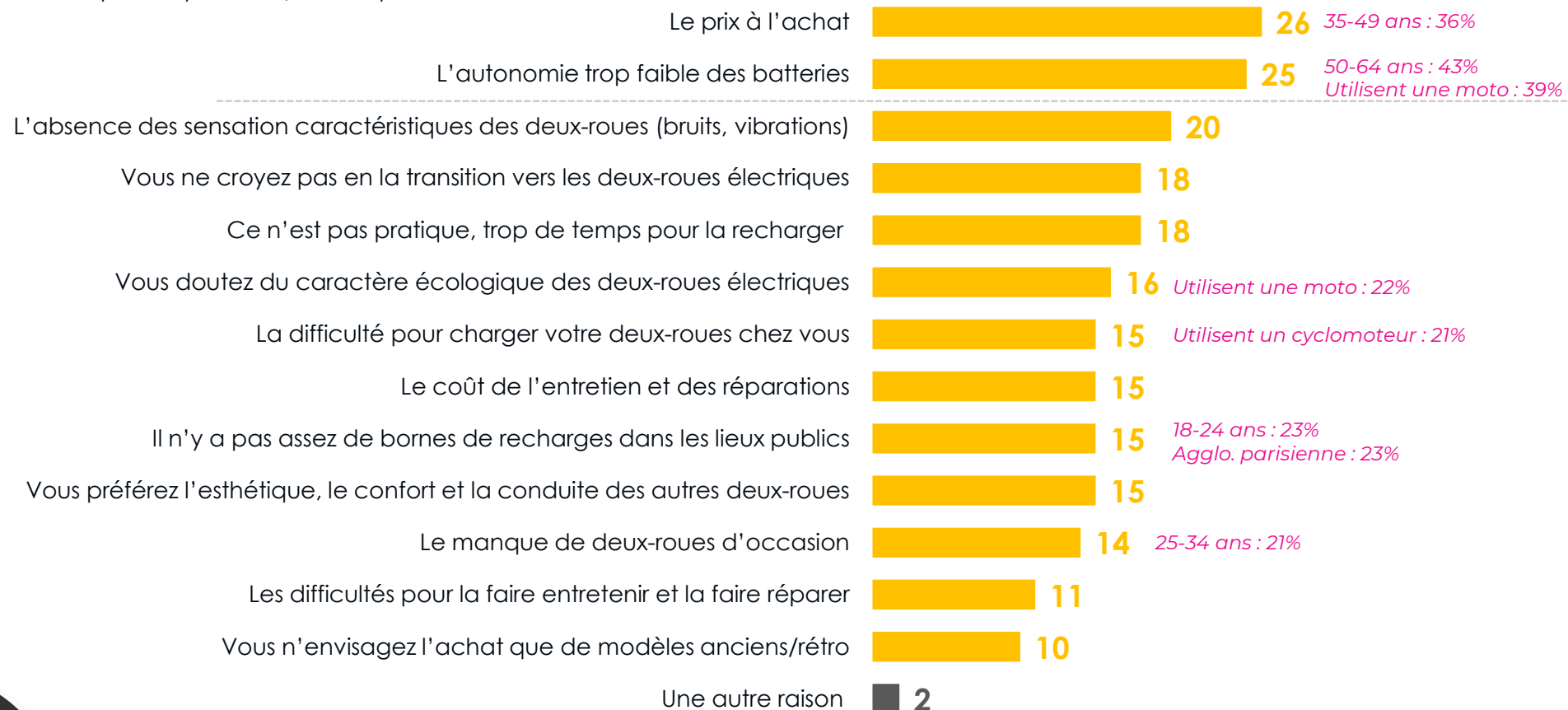


■ **Oui, plutôt un modèle électrique** ■ **Oui, plutôt un modèle thermique** ■ **Non** ■ **Ne se prononce pas**

Le prix et l'autonomie jugée faible des batteries sont cités par les motards/scootéristes qui envisagent de faire l'acquisition d'un nouveau véhicule comme les principaux freins à l'achat d'un modèle électrique

Pour quelles raisons n'envisagez-vous pas l'achat d'un modèle électrique pour votre prochain achat ?

- À ceux qui envisagent d'acheter un deux-roues thermique, en % -
Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100 -





groupeBPCE.com

